



SM le Roi félicite le président autrichien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président fédéral de la République d'Autriche, M. Alexander Van der Bellen, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime à M. Van der Bellen Ses sincères félicitations, ainsi que Ses meilleurs vœux de davantage de progrès et de prospérité au peuple autrichien.

SM le Roi se félicite à cette occasion des liens excellents unissant le Royaume du Maroc et la République d'Autriche, affirmant Sa détermination à œuvrer de concert avec le Président autrichien pour leur raffermissement, et à consolider la coopération bilatérale dans les divers domaines, au service de l'intérêt commun des deux pays et peuples.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10348

Lundi 28 octobre 2024

Macron hôte du Royaume

Les relations bilatérales prennent un nouvel élan

Discussion du Projet de loi de Finances au titre de l'année 2025

Intervention remarquable du président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants



Pages 4-5

La 8^{ème} journée de Botola Pro D1, entre lutttes acharnées et ascensions prometteuses



Ph. Archives

Page 3

Page 23

Institut marocain des relations internationales

La diplomatie marocaine sous le leadership de SM le Roi a renforcé la centralité du Royaume sur l'échiquier international

Actualité



La diplomatie transversale du Maroc, promue sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a renforcé la centralité du Royaume sur l'échiquier international, ont souligné, vendredi à Casablanca, les participants à un forum organisé par l'Institut marocain des relations internationales (IMRI).

"Sous la conduite de SM le Roi, le Maroc a adopté une diplomatie élargie et ouverte sur tous les partenaires, ce qui lui a permis de renforcer son positionnement international malgré les changements de l'ordre géopolitique mondial", ont-ils relevé lors de ce forum international, qui se tient à l'occasion du 20ème anniversaire de la

création de cet institut.

Ils ont aussi souligné la dynamique soutenue de la diplomatie marocaine sur la scène internationale, prônant le dialogue et les voies pacifiques dans le règlement des conflits, saluant par là même, la politique d'ouverture inédite sur l'Afrique et les opportunités de développement qui s'y of-

frent. Les intervenants à ce forum ont, dans ce sillage, mis en avant la pertinence de l'initiative atlantique de SM le Roi, qui offre des alternatives de croissance à toute une région.

À ce sujet, le président de l'IMRI, Jawad Kardoudi, a expliqué à la MAP que la géopolitique mondiale a radicalement changé, notant que "ce nouvel ordre est passé d'un schéma bipolaire mené par les USA et la Russie à une carte multipolaire marquée par la montée en puissance de plusieurs pays, notamment la Chine, l'Inde et le Brésil", des pays avec lesquels le Royaume entretient de bonnes relations.

En effet, outre l'Occident, le Maroc a eu depuis longtemps la clairvoyance de garder des relations distinguées avec des pays comme la Chine et la Russie, a relevé M. Kardoudi, faisant observer que le Royaume a pris des positions sages et équilibrées par rapport à nombre de conflits internationaux.

Le forum de l'IMRI a réuni des experts nationaux et internationaux qui ont examiné l'actualité géopolitique mondiale, en se penchant notamment sur les percées réalisées en matière de défense de la cause nationale et le positionnement international du Royaume.

Tenu en partenariat avec le Rotary Casa-Nord, l'événement a prévu l'organisation de plusieurs conférences sur notamment les relations du Maroc avec le groupe BRICS, la géopolitique des matières premières et le multialignement dans le nouvel ordre mondial.

Mohamed El-Amine Souef, représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie

Le Maroc, un leader engagé pour la paix, la sécurité et la stabilité du continent

Le Maroc est un leader durablement engagé pour la paix, la sécurité et la stabilité du continent africain, a souligné, vendredi à Abidjan, Mohamed El-Amine Souef, représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine (CUA) pour la Somalie. "Je salue le leadership du Maroc et son engagement pour la paix, la stabilité et la sécurité du continent africain, et ce avant même les indépendances de plusieurs pays africains", a déclaré dans un entretien à la MAP, M. El-Amine Souef, également chef de la mission de transition de l'Union africaine en Somalie, en marge de sa participation à la 15ème Retraite de haut niveau de l'UA pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique.

"Le Maroc a été et demeure pionnier pour ces questions partout au niveau du continent", s'est-il félicité, notant que le Royaume est au-devant pour aider les pays africains à mener un dialogue, et à renforcer les processus de cohésion sociale, que ce soit à travers les outils diplomatiques ou encore de développement.

Pour M. Mohamed El-Amine Souef, "on ne peut pas parler de paix et de sécurité, s'il n'y a pas de développement, et le Maroc à travers différents organes, notamment l'Agence marocaine de la coopération internationale (AMCI), fournit au continent africain beaucoup d'instruments pour pérenniser la paix, la sécurité, et la stabilité et promouvoir le développement socio-économique es-compte". Dans ce sillage, il s'est félicité de

constater que nombre de cadres africains ont reçu leurs formations dans différents domaines au sein d'instituts et universités au Maroc, estimant que l'investissement dans les ressources humaines est beaucoup plus important.

"Au-delà, le Maroc déploie un effort colossal au service du développement et de la prospérité du continent africain, et ce à travers les investissements engagés dans nombre de pays africains, à l'instar de la Côte d'Ivoire", a-t-il rappelé, notant que ces investissements et la présence du secteur privé marocain dans nombre de pays africains sont illustratifs de cet engagement du Royaume, sous la conduite éclairée et sage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur d'un continent stable et prospère.

A travers l'Union africaine, "nous avons aussi le privilège de travailler aux côtés d'un certain nombre d'éminentes personnalités et de cadres marocains qui sont engagés et se déploient pour la paix dans le continent, à l'effet du dénouement de certaines crises qui persistent encore comme par exemple au Soudan", s'est-il félicité. "C'est dire que le Maroc est présent, que ce soit à l'intérieur de l'UA ou en dehors de l'Union africaine, ce qui ne peut être que salutaire", a-t-il dit, se félicitant de voir le Royaume amplement engagé dans cet élan de solidarité et de prospérité pour l'Afrique.

"Quand le Maroc intervient auprès des différents pays africains, parfois loin de sa



zone géographique comme en Afrique de l'Est, il s'investit pleinement pour qu'il y ait plus de paix, de développement et de sécurité", a-t-il expliqué, notant que le Royaume "n'a pas d'intérêts personnels et propres mais, tout ce qu'il cherche c'est la paix et la stabilité du continent africain".

Sur un autre registre, il a fait part de sa grande fierté de se retrouver en Côte d'Ivoire, pays connu par la tolérance et la sagesse, depuis l'indépendance, sous le leadership de son président fondateur, feu Félix Houphouët-Boigny qui, par le passé, a-t-il ajouté, a eu à travailler avec un certain nombre de chefs d'Etat africains visionnaires, dont feu SM Hassan II, pour une paix et une sécurité durables au niveau du continent.

Il a loué, au passage, la participation à cette 15ème Retraite de l'UA, d'un certain nombre d'anciens chefs d'Etat africains qui ont géré des crises très pertinentes dans leurs pays respectifs, notant qu'à partir des leçons tirées, "nous serons en mesure de partager ensemble des expériences par rapport à l'avenir".

Tout en rappelant que le continent africain est confronté à un certain nombre de problèmes dont des crises liées aux changements climatiques, au terrorisme, à l'immigration, outre des crises purement politiques et sécuritaires, il a estimé qu'il est impératif d'agir ensemble pour qu'on soit en mesure de leur apporter des réponses adéquates et appropriées.

Macron hôte du Royaume

Les relations bilatérales prennent un nouvel élan



Ph. Archives

A l'occasion de la visite officielle du président Emmanuel Macron au Maroc, un geste diplomatique sans précédent semble se profiler du côté français. Selon l'Institut Géopolitique Horizons (IGH), la France s'apprête à ouvrir un consulat général à Laâyoune, soulignant ainsi son soutien à la souveraineté marocaine sur le Sahara. Cette initiative, qui pourrait être officialisée lors du discours de Macron devant le Parlement marocain le 29 octobre, serait concrétisée le 6 novembre,

jour de la Marche Verte, marquant un tournant majeur pour la diplomatie française et européenne.

Cette ouverture serait la première représentation diplomatique européenne dans cette région stratégique, un pas décisif qui consolide l'alignement de Paris sur la position marocaine. Elle témoigne d'une évolution significative dans les relations franco-marocaines, et ce, au-delà des discours : trois mois auparavant, Macron adressait un message clair à S.M le Roi Mohammed VI, affirmant que «le Sahara occidental s'inscrit dans le cadre de la souveraineté marocaine».

Un symbole de coopération renforcée

L'ouverture d'un consulat à Laâyoune ne serait pas un simple acte administratif ; elle marque une volonté de renforcer la coopération bilatérale sur les plans diplomatique, économique et culturel. Accompagnée d'un Institut français offrant des services culturels et éducatifs, cette implantation vise à affermir la présence française dans le sud du Royaume, tout en reflétant une dimension stratégique. La France cherche à soutenir les entreprises qui investissent dans les provinces du Sud, notamment dans les énergies renouvelables, un secteur d'avenir où les deux pays ont trouvé de nombreux points de convergence.

Ce consulat, prévu pour s'installer boulevard Essalam dans le quartier administratif de Laâyoune, s'accompagnerait donc de programmes éducatifs et culturels, notant l'importance que Paris accorde à cette région du Maroc. En établissant un Institut français, la



Ce choix politique fort de Paris envoie un message explicite aux autres membres de l'Union européenne

France entend également renforcer ses liens avec la jeunesse marocaine, favorisant ainsi des échanges culturels, linguistiques et professionnels.

Vers une nouvelle ère de la diplomatie européenne au Sahara marocain

Au-delà des liens bilatéraux, l'initiative de la France pourrait bien servir de catalyseur pour d'autres pays européens, longtemps hésitants sur le dossier du Sahara marocain. Ce choix politique fort de Paris envoie un message explicite aux autres membres de l'Union européenne : la question de la marocanité du Sahara peut se traduire par des actes concrets, et non par de simples déclarations diplomatiques. Alors que plusieurs pays africains et arabes ont ouvert des consulats dans les provinces du Sud ces der-

nières années, l'initiative française pourrait être perçue comme une invitation pour les puissances européennes à réviser leur position.

Une opportunité économique pour les entreprises françaises

Le développement économique dans le Sud du Maroc est devenu une priorité stratégique pour Rabat et cette région attire de plus en plus d'investissements étrangers. La France, désireuse de prendre part à cette dynamique, entend saisir les opportunités offertes par les projets d'infrastructures, de développement durable et d'industries vertes dans les provinces du Sud. Pour les entreprises françaises, un consulat à Laâyoune offre une porte d'entrée unique, facilitant les démarches administratives et renforçant les liens avec les autorités locales.

Le programme de la visite du président français au Maroc devrait d'ailleurs inclure la signature de nombreux accords économiques, ainsi que d'autres accords couvrant des domaines clés de coopération entre les deux pays. La présence d'une délégation ministérielle de haut niveau, comprenant les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, renforce le caractère symbolique et stratégique de cette visite.

La France fait ainsi le choix de la cohérence et de l'engagement, en ligne avec les récentes déclarations de Macron. Cette démarche semble vouloir marquer une nouvelle ère de coopération bilatérale, où Paris adopte une position claire, engagée et ambitieuse au Sahara marocain.

Mehdi Ouassat



L'ouverture d'un consulat à Laâyoune ne serait pas un simple acte administratif ; elle marque une volonté de renforcer la coopération bilatérale sur les plans diplomatique, économique et culturel

Discussion du projet de loi de Finances au titre de l'année 2025

Intervention remarquable du président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid



Lors de la séance de discussions du projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'année 2025, tenue par la commission parlementaire des finances et du développement économique, le vendredi 25 octobre 2024, le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, est intervenu, au nom des députés usfpistes en déroulant une analyse exhaustive et détaillée, appuyée par des données statistiques précises, de la teneur et de la portée économique et sociale dudit projet.

« Je prends la parole au nom du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants dans le

cadre de la discussion générale du projet de loi de Finances n° 60-24 au titre de l'année financière 2025. C'est l'occasion d'informer le gouvernement et le Parlement et à travers eux l'opinion publique de notre position concernant les dispositions du projet de loi de Finances à travers lequel nous espérons retrouver les solutions et dispositions qui auraient pu nous pousser à oublier ce que nous avons enduré du fait de l'incursion politique de même que les conditions économiques et sociales difficiles, exaspérées par ailleurs par la succession des années de sécheresse et de catastrophes naturelles mais aussi l'enregistrement de niveaux inédits de hausse des prix de nombre de denrées

essentiels dans le vécu quotidien des catégories sociales, tous niveaux confondus », a introduit son intervention le député parlementaire ittihadie en ajoutant : « En entreprenant un examen du PLF, en liaison avec les trois lois de Finances précédentes, nous sommes envahis par un sentiment d'inquiétude face aux reculs accumulés par ce gouvernement au niveau de nombre d'indices, ce qui nécessite, en toute clarté et responsabilité, de poser l'interrogation : Vers où nous menez-vous ?

Par ailleurs, Abderrahim Chahid a évoqué, de prime abord, les derniers développements de la question de notre cause nationale à l'occasion de la

présentation par l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, chargé du dossier du Sahara, de son dernier rapport à travers lequel il a tenté de raviver un « procédé » à l'égard duquel notre pays avait instamment exprimé clairement sa position, d'autant que Sa Majesté le Roi avait souligné que le Maroc ne négocie pas sur le Sahara ni sur son intégrité territoriale mais négocie au sujet d'un conflit régional en vue d'une résolution saine d'une crise artificielle prolongée du fait de calculs géopolitiques étroits à travers lesquels l'Algérie s'érige en acteur principal.

A cet égard, pour le président du Groupe parlementaire d'opposition

itihadie, c'est également l'occasion d'exprimer notre fierté des acquis réalisés sous la direction sage de Sa Majesté le Roi à travers Sa vision anticipative quant au traitement du dossier de notre cause nationale dans les forums internationaux et avec les parties essentiellement concernées par ce dossier.

Cela, a mis en avant Abderrahim Chahid, a permis de récolter des reconnaissances successives et des développements positifs via les positions de nombre de pays favorables à l'initiative d'autonomie dont la reconnaissance par la république française de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, couronnant ainsi un processus de dynamique diplomatique mené par Sa Majesté le Roi et auquel adhèrent toutes les forces vives de la nation, tous niveaux confondus, processus consacrant la crédibilité, le sérieux et le réalisme de l'initiative marocaine en tant que solution politique en parfaite cohérence avec la souveraineté et l'unité du Royaume.

Là-dessus, le député usfpéiste n'a pas manqué de mettre l'accent sur les efforts déployés en matière de développement et de gros investissements dans nos provinces du Sud démentant, par là, toutes les tentatives pernicieuses qui prétendent que la population de ces provinces ne bénéficie pas des richesses du Sahara marocain (...)

D'autre part, considérant que la question palestinienne occupe une place égale à celle de notre cause nationale, Abderrahim Chahid rend hommage aux martyrs palestiniens et libanais et salue la résistance des deux peuples face à l'arrogance de l'armée israélienne ne distinguant nullement les objectifs civils de ceux militaires, ne respectant pas les coutumes et bafouant tous les traités et conventions humaines internationales tout en affichant une indifférence outrageuse devant tous les appels au cessez-le-feu et à l'acheminement des aides humanitaires au profit des Palestiniens et Libanais encerclés et assiégés, situation exaspérée par le silence des grandes puissances et leur approbation tacite face aux exactions et dépassements perpétrés contre le droit humanitaire international (...)

S'agissant de la discussion du projet de loi de Finances, Abderrahim Chahid a relevé que la conjoncture actuelle est marquée par la stagnation inquiétante du développement à l'échelle mondiale et la persistance de l'état d'incertitude qui caractérise nombre d'économies dont nos principaux partenaires de la zone de l'euro du fait de l'exaspération des tensions géostratégiques avec leurs répercussions désastreuses sur les chaînes mondiales d'approvisionnement de même que sur la circulation des produits énergétiques sur les marchés internationaux et l'écoulement des capitaux financiers d'investissement.

« Cela nous pousse à nous interroger sur le degré de réalisme des hypothèses sur lesquelles se base votre loi

de Finances quant au volet des tarifs du gaz et du pétrole en tenant compte des nouveaux foyers de tension au Moyen-Orient et des répercussions des décisions de l'OPEP présageant de la diminution de la production », a-t-il observé en rappelant que notre pays importe plus que les deux tiers de ses besoins en matières énergétiques et dérivés aux prix calculés en devises.

Dans cette même veine, a fait observer le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants, il faut prendre en considération que les années 2024 et 2025 sont des années d'élections nationales et locales dans plusieurs pays, notamment en Europe.

Ces consultations électorales, constate-t-il, donnent lieu à de nouvelles cartes politiques à travers lesquelles sont déniées les polarisations classiques laissant la place aux partis extrémistes (extrême droite et extrême gauche), ce qui présage d'une mutation inédite des positions de plusieurs pays (...)

Le député parlementaire itihadie précise qu'en abordant ce phénomène, il évoque la situation de nos ressortissants dans ces pays, en particulier en Europe et les transferts effectués par les Marocains du monde qui constituent « une composante structurelle de l'accumulation des réserves du Maroc en devises. Il met également l'accent sur les plus importantes industries marocaines destinées à l'export, notamment celles relatives à l'automobile et à l'aérien. Ces dernières suscitent l'intérêt des acteurs politiques européens », note-t-il, en indiquant que des voix s'élèvent en faveur de la nationalisation de telles industries dans leurs pays d'origine.

Dans ce contexte, développe Abderrahim Chahid, il est à rappeler que le secteur de déportation des services fait partie de ceux qui font l'objet de réclamations de nationalisation par les mêmes voix.

Le député président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants regrette que l'analyse faite par le gouvernement de la conjoncture n'ait pas pris en compte tous ces défis de même qu'il déplore l'absence dans le PLF de scénario concernant la possibilité d'acclimatation de notre pays avec de tels éventuels changements (...)

Par ailleurs, abordant la situation à l'échelon national, le parlementaire usfpéiste indique que le PLF en question intervient à l'ombre d'une conjoncture économique et sociale très difficile exaspérée par la succession de plusieurs années de sécheresse avec le stress hydrique accéléré par les plans agricoles destinés à l'exportation.

Là-dessus, Abderrahim Chahid développe sur fond de données statistiques étayant son constat pour le moins négatif en invoquant la détérioration du pouvoir d'achat en l'absence d'actions gouvernementales efficaces et efficaces à même de reprendre le cours normal des choses (...)

Ainsi, évoquant la problématique du chômage, il rapporte que l'Exécutif

avait annoncé que l'emploi constituerait la priorité principale de son programme du second mi-mandat. Or, déplore-t-il, le PLF pour l'année 2025 manque manifestement de procédés à même de limiter effectivement la prévalence de ce phénomène.

A ce sujet, le président du Groupe d'opposition itihadie, après avoir exposé une longue série de statistiques illustrant la situation alarmante et inquiétante de l'emploi, interpelle le gouvernement au sujet d'éventuelles démarches préconisées pour la mise en place d'une économie forte et structurée. Pour lui, en comparant cet état de choses aux expériences gouvernementales précédentes, celle du gouvernement actuel s'avère la plus faible sur le plan de la création de postes d'emploi (...)

Poursuivant l'analyse du Groupe socialiste-Opposition itihadie, Abderrahim Chahid évoque le phénomène de l'augmentation du fil des manifestations de protestations. A ce propos, il a souligné que le gouvernement actuel a été marqué par la plus longue période de grève « au cours de la nouvelle ère ».

Et pour étayer ce constat, il note que de nombreux secteurs publics ont traversé de grandes tensions dont celles qui ont entravé gravement le secteur de l'enseignement, de même que les secteurs de la justice, de la santé et celui universitaire des étudiants de médecine.

« Comment prétendez-vous que vos dialogues avec les parties sociales sont fructueux et constituent une issue vers l'amélioration de la situation des conditions de vie des citoyens alors que vous tentez de faire passer les réformes des caisses de retraite, de la couverture sanitaire et des lois de la grève, à l'insu de tout le monde et en l'absence de réelle discussion avec les intéressés », interpelle-t-il l'équipe de l'Exécutif, avant d'évoquer ce qu'il appelle les détours de la protection sociale en fustigeant le fait que le gouvernement a dévié de sa mission de procéder à mettre sur les rails le projet sociétal structuré conformément à l'agenda tracé par Sa Majesté le Roi. En effet, l'Exécutif a initié une nouvelle méthodologie qui réduit le nombre des familles bénéficiaires du système Ramed de 7,2 millions de familles à 3,8 millions et le nombre de celles supposées bénéficier de l'assurance maladie obligatoire de 18 millions à 10 alors que le budget dont se charge le gouvernement dans ce cadre est passé de 2 milliards de dirhams à 9 milliards !

Quant aux orientations générales, le président du Groupe d'opposition itihadie indique que le gouvernement a reconsidéré la conception de ses orientations à l'occasion de ce nouveau PLF ... sans pour autant s'atteler à l'évaluation des résultats de son action d'étape (...), et de s'interroger : « Où en est la charte nationale pour le développement en tant qu'outil référentiel commun et engagement politique et moral devant Sa Majesté le Roi ? »

A ce propos, après avoir déroulé une multitude de données matérielles et statistiques dénotant de la défection de l'Exécutif et de son incapacité à s'acquitter de ses engagements, notamment ceux relatifs au système de l'Etat social, Abderrahim Chahid a affirmé que l'opposition itihadie note une multitude de dysfonctionnements dans les diverses politiques sectorielles du fait de l'incapacité avérée à s'acquitter des engagements relatifs au système de l'enseignement, à celui du secteur de la santé, celui du domaine de l'agriculture, celui de l'équipement et de l'eau...

D'autre part, s'agissant des collectivités territoriales, le Groupe socialiste-Opposition itihadie relève la réservation de 138 milliards de dirhams pour les investissements publics alors que ne furent alloués aux collectivités locales que 21,5 milliards de dirhams, cela étant un indice éloquent de la faiblesse de l'enveloppe budgétaire réservée aux communes, municipalités et régions (...)

Abderrahim Chahid a souligné, à cet égard, que son Groupe d'opposition a toujours estimé que la dédication et le développement de la démocratie locale ne peuvent être réalisés en l'absence d'augmentation des investissements des collectivités territoriales (...)

Et de déplorer, concernant le volet consacré aux droits de l'Homme, la non actualisation par le gouvernement du plan d'action national dans le domaine de la démocratie et des droits humains.

Quant au dossier de l'amazigh, si le PLF évoque l'allocation de 200 millions de dirhams au fonds spécial y afférent pour atteindre 1 milliard de dirhams au cours de ce mandat gouvernemental, le Groupe socialiste-Opposition itihadie interpelle l'Exécutif en déplorant l'absence d'impact de cette mesure financière quant à l'activation de la loi organique relative aux différentes étapes de la mise en œuvre de l'aspect officiel de l'amazigh et de son intégration dans le domaine de l'enseignement et des différents secteurs de la vie publique.

En outre, s'agissant de l'écosystème sportif, le groupe d'opposition usfpéiste considère qu'il se trouve en dehors de la couverture gouvernementale (...)

D'autre part, en ce qui concerne le secteur des médias publics, le président du Groupe de l'opposition itihadie pointe l'absence de toute conception de réforme du système de la presse publique bien qu'il soit entaché de plusieurs dysfonctionnements illustrant sa déviation du processus de concrétisation de l'option démocratique du développement.

Et de conclure que cette intervention n'a pas la prétention d'être exhaustive laissant le champ aux membres du Groupe socialiste-Opposition itihadie toute latitude de son parachèvement à travers leurs interventions dans le débat parlementaire général (...)

Rachid Meftah



La situation dans le nord de la bande de Gaza est catastrophique, selon l'OMS



Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu samedi que la situation était "catastrophique" dans le nord de la bande de Gaza ravagée par la guerre, avec "des opérations militaires intensives se déroulant dans et autour des établissements de santé".

"La situation dans le nord de Gaza est catastrophique", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus sur X, soulignant qu'"une grave pénurie de fournitures médicales, combinée à un accès sévèrement restreint, privent des gens

de soins vitaux".

Il a notamment évoqué la situation à Kamal Adwan, le dernier hôpital en fonctionnement dans le nord de Gaza, qui a été pris d'assaut par les forces israéliennes vendredi, selon le ministère de la Santé de Gaza.

Le ministère a affirmé que le raid dans l'établissement situé dans le camp de Jabalia, où Israël a lancé une importante opération militaire au courant du mois, a coûté la vie à deux enfants. Il a également accusé les forces israéliennes d'avoir arrêté des centaines de

membres du personnel, de patients et de déplacés.

M. Tedros a indiqué samedi que le ministère de la Santé de Gaza avait informé l'OMS, qui avait temporairement perdu le contact avec son personnel à l'hôpital dans le chaos, que le siège avait pris fin. "Mais cela a eu un prix élevé", a-t-il ajouté.

Vendredi soir, l'OMS avait annoncé que trois soignants et un autre employé avaient été blessés dans l'assaut de l'hôpital et que des dizaines de soignants avaient été détenus dans l'hôpital, qui

abritait quelque 600 personnes (patients, soignants et autres).

"Après l'arrestation de 44 employés masculins, seuls une employée, le directeur de l'hôpital et un docteur homme restent pour s'occuper de presque 200 patients ayant désespérément besoin de soins médicaux", a fustigé samedi M. Tedros. "Les informations sur les installations hospitalières et les fournitures médicales endommagées ou détruites pendant le siège sont déplorables", a-t-il ajouté.

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé qu'un de ses chirurgiens de l'hôpital avait disparu.

"Nous sommes très inquiets pour la sécurité et la localisation du docteur Mohammed Obeid, un chirurgien orthopédique de MSF qui s'était réfugié et travaillait à l'hôpital", a expliqué MSF sur X, disant n'avoir eu aucun contact avec lui depuis vendredi.

"Nous essayons de contacter notre collègue et recherchons urgemment des informations sur sa localisation", a ajouté l'ONG. "Nous demandons sa sécurité et sa protection, comme pour tout le personnel médical à Gaza".

"L'OMS ne peut souligner assez fortement combien les hôpitaux doivent être protégés des conflits à tout moment", a dit M. Tedros samedi. "Toute attaque contre des installations hospitalières est une violation de la loi humanitaire internationale". "Le seul moyen de sauver ce qui reste du système de santé en voie d'effondrement de Gaza est un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel", a ajouté le directeur général de l'OMS.

Le G7 veut lutter davantage contre le contournement des sanctions par la Russie

Les ministres des Finances du G7 ont promis samedi d'accélérer la lutte contre le contournement par la Russie des sanctions qui lui ont été imposées depuis le début de l'invasion de l'Ukraine.

Le groupe s'est dit "déterminé à prendre des initiatives supplémentaires en réponse aux violations du plafonnement des prix du pétrole", selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion à Washington.

En décembre, 2022, le G7, l'Union européenne et l'Australie se sont entendus pour pousser les acheteurs de pétrole russe à ne pas dépasser un prix plafond.

Ce mécanisme vise à réduire les re-

venus que la Russie tire de la vente d'hydrocarbures sans tarif pour autant ses exportations et risquer de faire grimper les cours.

Certains pays importent du brut russe sans se conformer au plafond, notamment la Chine.

Samedi, les ministres des Finances du G7 ont également dit vouloir prendre des mesures additionnelles "pour augmenter le coût pour la Russie de l'utilisation de flottes fantômes pour échapper aux sanctions".

Ces "flottes fantômes" sont des navires dont les trajets et les cargaisons ne sont pas officiellement répertoriées.

Les tankers effectuent parfois chargements et déchargements en pleine

mer pour ne pas attirer l'attention.

Etats-Unis et Union européenne ont déjà sanctionné plusieurs de ces navires ainsi que leurs armateurs, notamment la compagnie maritime publique russe Sovcomflot.

Le G7 entend aussi "intensifier ses efforts pour empêcher des institutions financières de contribuer au contournement des sanctions par la Russie", selon le communiqué.

Selon le Bureau américain de contrôle des actifs étrangers (Ofac), les institutions financières russes ont développé un réseau de filiales à l'étranger afin de faciliter achat et vente de biens sous sanctions.

La réunion de samedi s'est tenue en

présence des gouverneurs des banques centrales du G7 ainsi que de responsables du Fonds monétaire internationale (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le G7, qui rassemble sept pays aux économies parmi les plus avancées au monde, a annoncé vendredi avoir trouvé un accord portant sur un prêt d'environ 50 milliards de dollars à l'Ukraine.

Ce crédit sera remboursé non pas par l'Ukraine mais grâce aux intérêts générés par les avoirs russes saisis et gelés depuis le début de la guerre, soit environ 3 milliards de dollars par an.

Trump et Harris de retour dans le Michigan, à dix jours du scrutin

La défense des droits des femmes pour elle, l'économie pour lui: chacun des candidats à la course à la Maison Blanche a mis l'accent samedi sur des thèmes porteurs à dix jours d'un scrutin toujours aussi incertain

Pas question de relâcher la pression pour les deux prétendants à la Maison Blanche, qu'aucun sondage ne parvient à départager: Kamala Harris est sur scène pour la première fois avec Michelle Obama tandis que Donald Trump se rend dans deux Etats, avant un grand rassemblement à New York dimanche.

Après le Texas la veille, la route des deux candidats se croise à nouveau samedi dans le Michigan, l'un des "Swing States", ces Etats clés où va se jouer le scrutin du 5 novembre.

Kamala Harris continue de s'appuyer sur une flopée de célébrités: Lizzo et Usher le week-end dernier, Bruce Springsteen et Barack Obama jeudi, Beyoncé vendredi pour un meeting centré sur le droit à l'avortement et enfin Michelle Obama.

Pour l'ex-Première dame, l'une des personnalités préférées des Américains selon le site YouGov, avec une cote de popularité de 61%, c'est le grand retour dans la campagne. "Je suis ravie d'être ici et d'entendre notre peut-être première femme présidente, parler et expliquer ce qu'elle va offrir à notre pays", raconte à l'AFP Josette Lantis, 48 ans. "Nous sommes à un moment crucial de l'histoire", renchérit Kimberly Whittaker, 56 ans qui considère Michelle Obama comme un "modèle".

Avant ce rassemblement, la vice-présidente Kamala Harris s'est rendue dans le cabinet d'un médecin pour mettre une fois encore l'accent sur la question des droits des femmes à disposer de leur corps.

La veille, à Houston, au côté de la mégastar Beyoncé, la candidate démocrate a donné de la voix pour défendre le droit à



l'avortement, remis en cause dans de nombreux Etats. La chanteuse et icône féministe a encouragé l'Amérique à "entonner une nouvelle chanson". "Je ne suis pas ici en tant que célébrité. Je ne suis pas ici en tant que politicienne. Je suis ici en tant que mère", a déclaré la star, "inquiète du sort du monde dans lequel mes enfants et tous nos enfants vivent".

Leonardo DiCaprio, connu pour son engagement en faveur de l'environnement, a annoncé dans une vidéo soutenir Kamala Harris car le pays a "besoin d'un bond en avant pour sauver notre économie, notre planète et nous-mêmes", selon l'acteur.

De son côté, Donald Trump, lui aussi dans le Michigan, a une fois de plus multiplié les attaques tous azimuts contre sa rivale et a assuré être l'unique rempart contre le déclin supposé de la première puissance mondiale. "Cette personne ne peut pas être présidente. Elle est trop fai-

ble et trop bête pour représenter l'Amérique sur la scène internationale", a-t-il déclaré dans la ville de Novi ajoutant même que c'était "une droguée". "Pouvez-vous imaginer qu'elle traite avec le président chinois ou russe? Personne ne la respecte, personne ne la prend au sérieux", a-t-il ajouté.

Dans cette grande banlieue de Détroit, il a fait monter sur scène des ouvriers de l'industrie automobile et leur a promis de "ramener les emplois" notamment en revenant sur les subventions aux véhicules électriques. "En peu de temps, vous aurez plus d'emplois que vous n'avez jamais eu".

Pour revenir à la Maison Blanche et prendre sa revanche sur des démocrates qu'il accuse à tort de lui avoir volé l'élection en 2020, Donald Trump compte notamment sur le Michigan, la Pennsylvanie et le Wisconsin, trois Etats ayant fissuré en 2016 le "mur bleu", bloc d'une petite

vingtaine d'Etats considérés comme fermement démocrates.

Après un passage dans deux de ces Etats clés samedi, il devait organiser dimanche un grand rassemblement dans la légendaire salle du Madison Square Garden de New York, où il devait prononcer un réquisitoire contre Kamala Harris, synonyme du chaos pour lui.

Vendredi, le républicain de 78 ans a participé au podcast de Joe Rogan, qui est le plus écouté au monde sur la plateforme Spotify. Il y est revenu sur son parcours, son mandat à la Maison Blanche, à grand renfort d'anecdotes et de digressions, notamment sur les arts martiaux.

L'interview vise particulièrement les jeunes hommes, notamment ceux qui apprécient les discours macho du milliardaire.

Plus de 38 millions d'Américains sur les 244 millions appelés aux urnes ont déjà fait leur choix via le vote anticipé.

Des milliers manifestent à Lisbonne contre la violence policière

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à Lisbonne pour protester contre la violence policière et le racisme, après une semaine de troubles dans les banlieues provoqués par la mort d'un homme noir tué par la police.

"Pas de paix sans justice", "violence policière, héritage colonial", ont scandé les manifestants en défilant de façon pacifique sur la principale avenue du centre de Lisbonne. "Arrêtez de nous tuer", "le racisme tue" ou "black lives matter", pouvait-on lire sur certaines pancartes brandies.

Plusieurs quartiers défavorisés où

vivent d'importantes communautés immigrées ont connu cette semaine des violences urbaines, rares au Portugal, déclenchées par la mort dans la nuit de dimanche à lundi d'un homme de 43 ans originaire du Cap-Vert, une des anciennes colonies africaines du Portugal.

Odaïr Moniz a été tué par balle après avoir essayé de fuir la police et tenté d'attaquer des agents à l'arme blanche, selon la version des forces de l'ordre, depuis remise en cause par plusieurs informations de presse.

Agé de 20 ans, le policier qui l'a tué de deux coups de feu a été mis en exa-

men pour homicide, ont rapporté les médias locaux.

"Odaïr était un bon père de famille, quelqu'un d'apprécié par toute sa communauté", a témoigné à l'AFP Luís Gomes, un manifestant de 30 ans qui habite dans le quartier où vivait la victime. "Ce n'est pas par la couleur de peau que l'on juge les gens. Je sais que ce n'est pas facile pour la police, mais elle doit être mieux préparée. Personne n'a le droit de tuer personne", a ajouté ce garde de sécurité privée.

"Tout ça m'attriste", a confié José Rosa, un Cap-verdien de 58 ans vivant au Portugal depuis sa petite enfance.

"Ce n'est pas la première fois qu'un de nos jeunes se fait tuer et il n'y a pas de justice", a-t-il ajouté en regrettant également les violences de cette semaine.

Le parti d'extrême droite Chega, qui a réalisé une nouvelle percée aux élections de mars, avait convoqué pour samedi aussi une manifestation en soutien de la police qui, selon les médias locaux, a rassemblé environ 200 personnes. Son président, André Ventura, avait déclaré cette semaine que le policier qui a tué Odaïr Moniz devrait être "décoré, pas mis en examen".

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DELIVRANCE	ENROLLEMENT	RENONCIATION	FOU D'INFORMATIQUE	ALTIER CHROME	SODIUM A PEU PRES	EST PORTE A BOIRE	ANNABA FIN DE VERBE	CHOUCHO UTAGE
GREVER						PARÉ CALCIUM		
LOUP				IMBECILE RELEVER			QUARTIER D'ALEP	
					PILE		ALUMINIUM	NOCIF
FEMME STUPE ROMAINS			GRECQUE			TELLEMENT VIEILLE CITE		
					EN BRIQUE		PRONOM SEVES	
MAYONNAISE EN OSNY			TAUX CONNU				EST A LONDRES	
		PRONOM A DE L'AVENIR			EN SOMME	ÉCRIVAIN JAPONAIS	EN OSMOSE	
SODIUM CORRIPA								
			SYMBOLE DE L'ARGON	POPOTE ROMAINS			DONNE LE CHOIX	CRACK
STERILET VERBAL					SODIUM		LA FÊTE AU STAPE	
DORMITIFS								

Solution mots flechés d'hier

ET	EN								
ARTICLE	M	A	R	C	H	A	N	D	I
PROPRE	P	A	N	N	E	A	U	E	L
POUR	N	E	S	N	O	R	R	V	
MÉTAL	E	S	A	S	P	I	R	A	I
ANAL	E	U	S	T	H	O	R	A	X
CHIFFRE	T	R	O	U	F	I	O	N	I
VERBE	V	U	B	A	R	O	G	M	
PETIT	I	N	D	U	B	I	T	A	B
	O	R	L	U	E	S	O	N	
	O	S	S	E	L	E	T	E	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaires général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilly
Mourad Tabet
Wafaa Mejzoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Merfah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halati
Mariama Farki
Elhassoussi Elmerdi

Révision
Abdeloumeïn Warrach

Secrétariat
Aymen Tabou

Photographe
Ahmed Lazrak

Correspondants
Ahmedou El Katib (Lahyoune)
Abdelali Khalid (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahoune
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 06 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouana El Youssefi
Louana Baghdadli
Latifa Mouarab
Rkia Alt Dahman
Silvan Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

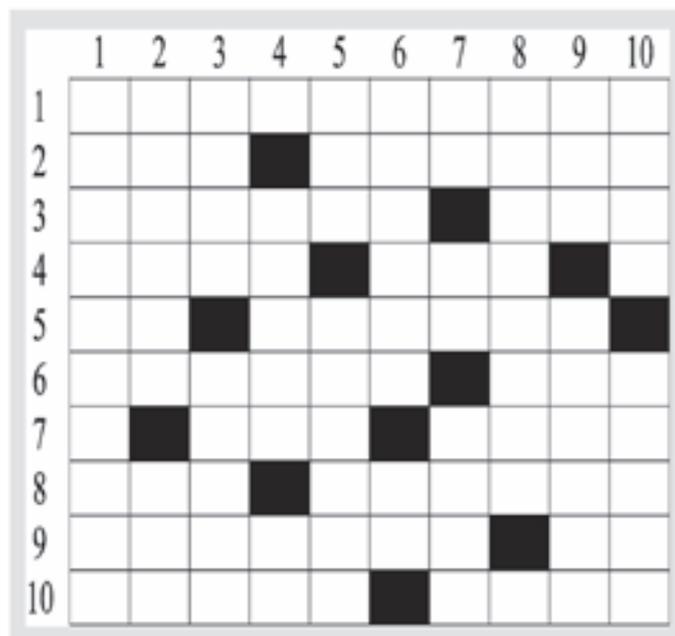
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الجورب
o.j.d
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Du matin par le passé
 2- Elliptique - Se font en se quittant
 3- Affrété - Roi d'Espagne
 4- Roche - Recueil d'adages
 5- En côte - Soufflure
 6- Ferment - Dresse grecque
 7- Boire à gorge - Au bout des rênes
 8- Amie des bêtes - Sombres
 9- Fait un filé - Tableau
 10- Ecimé - Héros de Virgile

VERTICALEMENT

- 1- Mal de chromosomes
 2- N'a donc pu aboutir - Egalité aux écoles
 3- Pour le petit écran - Bigarré
 4- Née - En altitude
 5- Pile - Bon à cultiver
 6- Bêvue - Note
 7- Nickel - Eclat - Souffleuse
 8- Ventilation
 9- Décodée - A le mors à la garde
 10- Déportation - Qui a de gros os

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	9	5	4	7	3			
3			1		9	4		
		8		7				
	1	3	2	6		5		
	7	2				3	9	
	4		9	7	6	2		
		9			8			
	3	6		5				9
			9	3	1	2	8	

Difficile

			4		1	8		
	3		9					
	2		1		4	9		
				9		4		
	1	4	5		7	9	6	
8		4						
2	9			1	4			
				6	5			
5	8		3					

Moyen

7	4		3	9				6
3				4				
2	9		6					3
	9			5			7	
1		8		9				6
	3		2				1	
4			8		6			5
		5						7
5			3	7			9	4

Expert

5	1			9				
2	9	3		5				1
								5
		6		9	1			
	2						4	
			7	5		6		
3								
7		5				8	2	4
			8				6	3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	9	2	3	6	8	7	4	1
7	8	4	9	1	5	6	2	3
6	1	3	7	4	2	5	9	8
1	6	8	2	5	3	9	7	4
3	4	9	6	8	7	1	5	2
2	5	7	1	9	4	8	3	6
9	2	6	5	3	1	4	8	7
4	3	5	8	7	6	2	1	9
8	7	1	4	2	9	3	6	5

Difficile

6	3	8	5	9	2	7	1	4
9	1	2	4	7	8	3	5	6
7	5	4	1	6	3	8	9	2
2	9	7	8	3	5	4	6	1
4	6	3	9	2	1	5	8	7
1	8	5	6	4	7	2	3	9
8	2	6	3	1	4	9	7	5
3	4	1	7	5	9	6	2	8
5	7	9	2	8	6	1	4	3

Moyen

6	1	9	3	7	4	5	2	8
2	7	5	1	8	9	6	3	4
3	8	4	6	5	2	9	7	1
5	3	2	7	4	6	1	8	9
4	9	7	8	2	1	3	6	5
1	6	8	9	3	5	7	4	2
7	2	3	5	1	8	4	9	6
9	4	1	2	6	3	8	5	7
8	5	6	4	9	7	2	1	3

Expert

4	8	5	6	3	1	7	2	9
6	7	2	9	5	4	1	3	8
9	1	3	7	8	2	5	6	4
8	6	7	5	1	9	2	4	3
3	5	4	2	7	8	6	9	1
2	9	1	4	6	3	8	5	7
1	4	9	8	2	6	3	7	5
5	2	8	3	4	7	9	1	6
7	3	6	1	9	5	4	8	2

Economie

Le marché monétaire maintient son équilibre du 18 au 24 octobre

Le marché monétaire a maintenu son équilibre durant la semaine du 18 au 24 octobre, selon Attijari Global Research (AGR).

Ce résultat est dû à la politique d'intervention du Trésor à travers le placement de ses excédents ainsi que celle de Bank Al-Maghrib (BAM) via sa politique d'injection de liquidité hebdomadaire, explique AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux – Fixed Income".

L'encours moyen quotidien des injections à blanc et avec prise en pension du Trésor se maintient à des niveaux élevés depuis début 2023, soit à 18 milliards de dirhams (MMDH) contre une moyenne de 19,6 MMDH depuis le début de l'année 2024, poursuit la même source.

Quant aux injections hebdomadaires à travers les avances à 7 jours, celles-ci ont légèrement progressé de 660 millions de dirhams (MDH), atteignant 62,6 MMDH cette semaine.

Par ailleurs, BAM a réduit de presque la moitié son intervention via la pension livrée à 28,1 MMDH, contre 51,9 MMDH une semaine auparavant.

Concernant les prêts garantis, ils ont avancé de 557 MMDH à 37,3 MMDH, en lien avec l'expiration de 4 lignes et la création de 5 nouvelles lignes. L'intervention LT (long terme) globale s'est finalement établie à 65,4 MMDH, contre 88,7 MMDH une semaine auparavant.

Dans ces conditions, les taux interbancaires évoluent en ligne avec le taux directeur à 2,75%, et les Taux MONIA (Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) reculent d'un point de base à 2,69%.

Marché de la livraison à domicile

Les services d'instruction et d'enquête du Conseil de la concurrence effectuent une opération de visite et saisie inopinée



Les services d'instruction et d'enquête du Conseil de la concurrence ont procédé, mardi dernier, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'une entreprise suspectée d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le marché de la livraison à domicile.

Cette opération de visite et saisie a été menée sous autorisation du Procureur du Roi dans le ressort duquel sont situés les lieux perquisitionnés, et avec l'assistance des officiers de police judiciaire relevant de la Brigade nationale de

la police judiciaire désignés à cet effet et ce, conformément aux dispositions de l'article 72 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée, indique un communiqué du Conseil de la concurrence. Et de préciser qu'à ce stade, l'opération de visite et saisie inopinée menée, ne préjuge pas de l'existence ou non des pratiques présumées ou de la culpabilité de l'entreprise concernée.

En effet, seules les instances délibératives du Conseil de la concurrence

peuvent, après une instruction au fond menée de façon contradictoire dans le respect des droits de défense des parties concernées, statuer sur le bienfondé des pratiques au cas où les éléments de l'enquête et de l'instruction établissent leur existence.

Pour des considérations liées à la préservation des droits de défense de l'entreprise visitée, le Conseil de la concurrence ne fera, pour l'instant, aucun commentaire ni sur l'identité de l'entreprise visitée ni sur les pratiques objet de l'opération de visite et de saisie.

Pour rappel et en application des dispositions de l'article 16 de la loi 20.13 relative au Conseil de la concurrence, ce dernier dispose de services d'instruction et d'enquête qui procèdent aux enquêtes et investigations nécessaires à l'application des dispositions de la loi sur la liberté des prix et de la concurrence concernant les pratiques anticoncurrentielles et le contrôle des opérations de concentration économique.

Dans ce cadre, les opérations de visites et saisies inopinées encadrées par l'article 72 précité, constitue un outil d'investigation qui permet de recueillir in situ les éléments de preuve et d'information nécessaires à l'instruction des dossiers liés aux pratiques anticoncurrentielles ou au défaut de notification d'opérations de concentration économiques au Conseil de la concurrence (Gun jumping).

OMPIC

54.643 entreprises créées à fin juillet

Le nombre d'entreprises créées au Maroc s'est établi à 54.643 unités durant les sept premiers mois de l'année 2024, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises se répartissent entre personnes morales (39.434) et personnes physiques (15.209), précise l'OMPIC dans le tableau de bord général de son baromètre de la création des entreprises.

La répartition sectorielle révèle une prédominance du commerce avec une

part de 34,72%, suivi du Bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (19,10%), des services divers (18,87%), des transports (7,94%), des industries (7,28%), des hôtels et restaurants (5,60%), du secteur des TIC - Technologies de l'information et de la communication (2,77%), des activités financières (2,11%) et de l'agriculture et pêche (1,61%), indique la même source.

Par région, Casablanca-Settat domine le classement avec 17.234 entreprises créées à fin juillet dernier, devant

Tanger-Tétouan-Al Hoceima (7.822), Rabat-Salé-Kénitra (6.399), Marrakech-Safi (6.214), Fès-Meknès (3.842), Souss-Massa (3.610), l'Oriental (3.246), Laâyoune-Sakia El Hamra (2.121), Béni Mellal-Khénifra (1.613), Drâa-Tafilalet (1.262), Dakhla-Oued Ed-Dahab (837) et Guelmim-Oued Noun (443).

Par forme juridique, la société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU) arrive en première position avec une part de 64,9%, suivie de la société à responsabilité limitée (SARL) avec 34,5%.

Le ministre espagnol de l'Agriculture souligne la solidité des relations avec le Maroc

Les relations bilatérales entre l'Espagne et le Maroc sont prometteuses et solides, soutenues par un climat de confiance réciproque sur les plans politique, diplomatique et commercial, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas Puchades.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre bilatérale avec le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, en marge de la 12^{ème} réunion ministérielle du Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), M. Planas Puchades a indiqué que les relations bilatérales entre les deux pays, façonnées par une proximité géographique et une histoire partagée, positionnent les deux nations au carrefour de l'Europe et de l'Afrique.

Ce positionnement géographique entre les deux pays revêt une

importance cruciale pour relever ensemble des défis communs tels que la sécurité, les échanges commerciaux et la gestion des migrations, en adoptant une approche positive et constructive, a-t-il précisé.

Saluant le contexte particulièrement favorable des relations bilatérales, M. Planas Puchades a également souligné l'importance du programme de travail conjoint, centré sur des domaines stratégiques tels que la modernisation de l'irrigation, un enjeu commun à l'Espagne et au Maroc.

Par ailleurs, les discussions entre les deux ministres ont permis de mettre en avant des axes stratégiques de coopération, notamment l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la gestion responsable des ressources naturelles, des domaines dans lesquels les deux pays font face à des défis similaires.



52^{ème} session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale de la FAO

L'expérience marocaine en matière de réduction des inégalités dans les systèmes alimentaires mise en avant à Rome



L'expérience du Maroc en matière de réduction des inégalités dans les systèmes alimentaires a été mise en avant, vendredi à Rome, lors d'une rencontre organisée en marge de la 52^{ème} session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Intervenant lors de cette rencontre, placée sous le thème "Réduire les inégalités dans les sys-

tèmes alimentaires par l'entreprise et l'entrepreneuriat", le représentant permanent adjoint du Maroc auprès des agences des Nations unies à Rome, Abdellah Larhmaid, a souligné l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans la promotion de l'équité économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire, particulièrement en milieu rural.

M. Larhmaid a, de même, affirmé que le Royaume s'engage résolument à soutenir les ini-

tatives qui favorisent l'inclusion sociale et le développement durable, illustré par des programmes comme la Génération Green.

Il n'a pas manqué de souligner le rôle crucial du secteur privé dans la transformation des systèmes alimentaires en Afrique, mettant en avant la nécessité de garantir un accès au financement, aux services de conseil et aux programmes de vulgarisation pour que les PME et les exploitations familiales puissent contribuer pleinement à la réduction des inégalités.

Parmi les intervenants, un jeune entrepreneur du Nigeria, Kenneth Obayuwana (PDG d'Agri-Tech Digest), qui a, par la même occasion, souligné les défis liés au manque de financement.

Il a insisté sur l'importance de la créativité et de l'innovation comme moteurs de changement, soulignant que même avec des ressources limitées, les jeunes entrepreneurs peuvent trouver des solutions novatrices pour améliorer les systèmes alimentaires et réduire les inégalités.

Cette rencontre, organisée par la Mission Permanente du Maroc auprès des agences des Nations Unies à Rome, en collaboration avec le Groupe OCP, le Mécanisme du Secteur Privé (PSM) et la Global Dairy Platform, et modérée par Mme Robynne Anderson, du PSM, a permis

aux participants d'explorer des études de cas concrets et d'échanger sur des approches stratégiques à fort impact pour un développement rural inclusif.

Par la suite, les intervenants ont partagé des études de cas concrets illustrant le succès des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé, ainsi que l'importance d'un cadre de soutien propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

L'événement a également permis de mettre en lumière l'engagement du Royaume et du secteur privé marocain en tant qu'acteurs clés de la sécurité alimentaire régionale et mondiale, soulignant le rôle du Maroc dans le développement en Afrique par ses efforts pour renforcer la résilience des communautés rurales, grâce à la coopération Sud-Sud. Cette approche favorise le partage de connaissances et d'expériences entre pays en développement, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement durable.

Ont notamment pris part à cette rencontre, Younes Addou, vice-président d'Agribusiness et Solutions de Durabilité chez Innov X, et Rachid Mousaddek, scientifique principal chez ICARDA/INRA et président du Partenariat Mondial pour les Sols FAO de la région NENA.

Francesco Lollobrigida, ministre italien des Politiques agricoles, alimentaires et forestières

Pour l'Italie, le Maroc est un partenaire stratégique de premier plan

Le Maroc est un partenaire stratégique "de premier plan" pour l'Italie et un pilier de référence pour le continent africain, a souligné, vendredi à Rabat, le ministre italien des Politiques agricoles, alimentaires et forestières, Francesco Lollobrigida. "L'Italie considère le Maroc comme un partenaire de choix, en raison de la profondeur des relations bilatérales entre les deux pays", a déclaré à la presse M. Lollobrigida à l'issue de sa rencontre bilatérale avec le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, en marge de la 12^{ème} réunion ministérielle du

Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM). Il a également mis en avant les liens historiques entre l'Italie et la communauté marocaine résidant sur son territoire, une diaspora dynamique et intégrée qui contribue activement au développement et à la diversité économique de l'Italie. Par ailleurs, le ministre italien a fait savoir que ce partenariat revêt une importance croissante dans un contexte où l'Afrique œuvre à renforcer son autosuffisance alimentaire et à augmenter la valeur ajoutée de ses productions agricoles. M. Lollobrigida a, en outre, évoqué la question cruciale de la gestion

des ressources en eau, notant qu'il s'agit d'un enjeu central pour l'Italie et pour l'ensemble de la région méditerranéenne, confrontée à des phénomènes de sécheresse récurrents et à une raréfaction des ressources hydriques. Dans ce sillage, il a exprimé la volonté de son pays de collaborer avec les experts marocains en matière de gestion de l'eau, réaffirmant l'engagement de l'Italie en faveur de solutions innovantes et de pratiques agricoles résilientes et durables pour relever ensemble les défis environnementaux partagés.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont examiné divers dossiers communs et dis-

cuté des grandes questions régionales d'intérêt partagé liées à l'espace méditerranéen, en mettant l'accent sur la coopération en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Organisée sous le thème "Une approche méditerranéenne de la souveraineté alimentaire : préoccupations et impacts sur les systèmes agroalimentaires durables", cette réunion ministérielle de haut niveau s'inscrit dans la continuité des dialogues politiques initiés par le centre depuis sa création, plaçant l'agriculture et l'alimentation durable au cœur de la coopération méditerranéenne.

“Les Meutes” du réalisateur Kamal Lazraq remporte le Grand Prix du Festival national du film de Tanger

Le long-métrage "Les Meutes" du réalisateur marocain, Kamal Lazraq, a remporté le Grand Prix de la 24^{ème} édition du Festival national du film de Tanger (FNF), qui a dévoilé son palmarès, samedi soir, au Palais des arts et de la culture.

Ce film de 94 minutes raconte l'histoire de Issam (interprété par Abdellatif Massouri) et de son fils Hassan (Ayoub Elaïd), qui survivent au jour le jour dans une banlieue populaire de Casablanca, en commettant de petits délits pour le compte du chef d'un des gangs.

Le jury de la compétition des longs-métrages de fiction, présidé par le réalisateur et scénariste, Mohamed Mouftakir, a également décerné son Prix spécial au film "Déserts" de Faouzi Bensaidi.

Le Prix de la première œuvre est revenu au film "Empreintes du vent" de Layla Triqui, alors que le prix de la réalisation a été attribué à Mohamed Chrif Tribak pour son film "Journal intime".

Le prix de la production a été remis à Kamal Eddine Benabid (Kamal Kamal) pour son film "Que d'amour", tandis que Jihane El Bahhar a remporté le Prix du scénario pour son long-métrage "Triple A".

Le film "Triple A" a aussi valu à son protagoniste, Khalil Oubaka, le Prix du 1^{er} rôle masculin, alors que Meryem Bouazzaoui s'est vue décerner le Prix du 1^{er} rôle féminin pour son rôle dans le film "Le silence des violons" de Saâd Chraïbi. Les Prix du 2^{ème} rôle masculin et féminin sont revenus, respectivement, aux acteurs

Amine Ennaji et Majdouline Idrissi pour leurs rôles dans les long-métrages "Kissat wafaa" et "Triple A".

Pour ce qui est du Prix du son, il a été remporté par le film "Animalia" (Mariette Goudin), alors que le Prix de l'image a été décerné au film "Déserts" (Florian Berutti).

Le Prix de la musique originale a été attribué à Walead Ben Selim pour le film "Moroccan badass girl", alors que celui du montage est revenu au film "Hôtel de la paix" (Kawtar Tarhzaou et Mamoun Kachani).

S'agissant de la compétition des courts-métrages de fiction et de documentaire, le Grand Prix a été remporté par Rachida El Garani pour son film "Rachid", tandis que le film "A lamb, a sheep and ravens" de Aymane Hammou a raflé le Prix spécial du jury, présidé par la réalisatrice et scénariste, Khaoula Assebab Benomar.

Le Prix du scénario est revenu, quant à lui, au court-métrage "Frères de lait" de Kenza Tazi.

En ce qui concerne la compétition des longs-métrages documentaires, le jury, présidé par la réalisatrice et universitaire Jamila Annab, a décerné le Grand Prix au film "La mère de tous les mensonges" de Asmae El Moudir.

En outre, le film documentaire "Mora est là" de Khalid Zairi s'est vu attribuer le Prix spécial du jury, tandis que le Prix de la créativité est revenu à Aïda Bouya pour son documentaire "Palace Guardians".

Par ailleurs, le Grand prix de la compétition des films d'écoles et d'instituts de cinéma a été décerné à Bilal Machmour pour son film "Le dernier



dîner", au moment où le prix du jury est revenu au film "Terre de dieu" de Imad Benomar.

Le jury a également attribué la mention spéciale au film "Siri takes control" de Chorouk Hasnaoui.

Sur un autre registre, les Prix de la critique ont été attribués respectivement à Kamal Lazraq pour son long-métrage "Les Meutes", à El Houari Ghoubari pour son court-métrage "Une mémoire pour l'oubli", ainsi qu'à Asmae El Moudir pour son documentaire "La mère de tous les mensonges".

En complément, les Prix des clubs ont été décernés respectivement à Mohamed Chrif Tribak pour son long-métrage "Journal intime", ainsi

qu'à El Houari Ghoubari pour son court-métrage "Une mémoire pour l'oubli".

Outre les films en compétition, les cinéphiles avaient rendez-vous avec des projections de la catégorie "Panorama" du cinéma marocain, qui a offert l'occasion de se délecter d'une dizaine de productions cinématographiques diversifiées.

Le FNF s'affirme ainsi comme un événement cinématographique majeur à l'échelle nationale, imprégné d'une riche essence artistique et culturelle. Il rassemble passionnés de cinéma, artistes talentueux et amateurs d'art autour d'une plateforme propice aux rencontres, aux échanges et aux dialogues créatifs.

Ouverture de la 17^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Tanger

La 17^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Tanger (FITUT) s'est ouverte, vendredi soir au Centre culturel Ahmed Bouk-makh, en présence d'un parterre d'universitaires, dramaturges, artistes et d'étudiants marocains et étrangers. Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de l'Association de l'action universitaire de l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Tanger, en tandem avec l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 octobre, se veut une plateforme pour promouvoir le théâtre universitaire auprès des jeunes.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'UAE, Bouchta El Mounni, a souligné que cette édition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'ac-

célération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (Pacte ESRI-2030), qui vise à renforcer l'excellence académique et à développer les compétences transversales des étudiants. L'organisation de cette manifestation intervient conformément à la dynamique culturelle que connaît la vie universitaire, a-t-il noté, relevant que cette dynamique est l'un des leviers fondamentaux pour améliorer les compétences des étudiants universitaires et affiner davantage leurs talents.

Cette édition s'inscrit donc dans la poursuite des efforts de l'Université pour fournir une plateforme innovante aux étudiants, afin de mettre en lumière leurs talents et développer leur expérience académique et artistique, a relevé M. El Mounni, soulignant que le festival se veut une occasion propice pour l'échange d'expériences entre les étu-

dants et les artistes professionnels dans le domaine du théâtre. Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Tahar El Qor, a indiqué que cette édition vise à renforcer l'esprit de fraternité et les valeurs d'échange, de partage et d'interculturalité parmi les étudiants marocains et étrangers participant au festival.

Cette édition connaît la participation d'étudiants venus de plusieurs pays, dont l'Arménie, la Belgique, l'Égypte, la Tunisie, le Sultanat d'Oman et l'Arabie saoudite, ainsi que des troupes de théâtre universitaire du Maroc venues de différentes villes, notamment Tanger, Fès et Rabat, a fait savoir M. El Qor. Il a, par ailleurs, noté que cette édition sera marquée par l'organisation d'ateliers sur le théâtre, de débats et d'une conférence sous le thème "La dynamique de l'action culturelle au sein de l'espace universitaire".

Pour sa part, l'actrice marocaine Jalila

Talemsi, membre du jury de cette édition, a affirmé que le FITUT vient mettre en avant l'importance de l'art au sein des universités, appelant, dans ce sens, à intégrer l'art, et plus particulièrement le théâtre, parmi les disciplines principales du parcours universitaire des étudiants. Le FITUT, rendez-vous majeur du théâtre étudiant dans la région MENA, se veut un lieu de rencontre des étudiants les plus talentueux dans un cadre artistique, culturel et novateur. Il vise à renouer avec le théâtre en animant des pièces de théâtre riches par un mélange intercontinental d'influences, qui seront interprétées devant un public passionné dans une ambiance conviviale.

Fort de seize éditions réussies, le festival revient cette année avec une programmation renouvelée, dédiée à encourager la créativité et l'esprit artistique des troupes universitaires.

Jeff Nichols, parrain de la 7^{ème} édition des Ateliers de l'Atlas

Le grand cinéaste américain, Jeff Nichols, a été désigné parrain de la 7^{ème} édition des Ateliers de l'Atlas, qui se tiendra à Marrakech du 1^{er} au 5 décembre, dans le cadre du Festival International du Film de Marrakech (FIFM).

Jeff Nichols (*Take Shelter*, *The Bikeriders*, ...) sera ainsi le parrain de cette nouvelle promotion de cinéastes en provenance du Maroc, du monde arabe et d'Afrique, indique un communiqué des organisateurs.

Figure incontournable du cinéma contemporain, reconnu comme l'héritier des plus grands cinéastes américains, Jeff Nichols a connu une ascension fulgurante depuis ses débuts à la fin des années 2000. Révélé sur la scène mondiale avec *Take Shelter* (Grand Prix de la Semaine de la Critique du Festival de Cannes), il a construit, en l'espace de 6 films, une œuvre passionnante sur l'Amérique et s'est essayé avec succès à différents genres.

Lors de cette nouvelle édition des Ateliers de l'Atlas, il prendra part à plusieurs sessions avec les porteurs de projets sélectionnés en développement et en post-production, précise le communiqué, notant que la promotion de cinéastes de cette année s'appellera "La Promotion Jeff Nichols".

A cette occasion, il s'est dit réjoui de pouvoir découvrir ce Festival extraordinaire et se sens honoré d'être le parrain des Ateliers de l'Atlas cette année, relevant que c'est une grande chance pour lui de pouvoir accompagner ces réalisateurs sur le chemin qu'ils ont entrepris.

"Je trouve toujours les échanges avec les autres cinéastes très inspirants et j'espère que mon engagement pourra les aider à faire



exister leurs films", a-t-il ajouté.

Scénariste et réalisateur originaire de Little Rock, dans l'Arkansas, Jeff Nichols, a débuté sa carrière avec *Shotgun Stories*, un drame de vengeance sudiste présenté à la Berlinale en 2007, nommé pour le prix John Cassavetes. Son deuxième long métrage, *Take Shelter*, un thriller psychologique avec Michael Shannon et Jessica Chastain, qui a été présenté au Festival de Sundance en 2011, a remporté le Grand Prix de la Semaine de la Critique à Cannes et a été nommé pour cinq Independent Spirit Awards.

Son troisième film, *Mud*, un récit d'apprentissage avec Matthew McConaughey, a été sélectionné en compétition au Festival

de Cannes en 2012, avant de devenir l'un des plus grands succès du cinéma indépendant de 2013 et de recevoir le prix Robert Altman aux Independent Spirit Awards 2013.

En 2016, Nichols a présenté son film de science-fiction, *Midnight Special*, à la Berlinale. La même année, il a écrit et réalisé le drame romantique *Loving*, sélectionné en compétition au Festival de Cannes 2016. Le film a également été nommé pour l'Oscar de la meilleure actrice pour Ruth Negga, à deux Golden Globes, à un Prix WGA et à deux Independent Spirit Awards.

Son dernier long métrage, *The Bikeriders*, avec Jodie Comer, Austin Butler et Tom Hardy, est sorti en juin 2024.

Bouillon

de culture

Cairo Film Connection

Dix-huit projets cinématographiques représentant dix pays, dont le Maroc, ont été sélectionnés pour participer à la 10^{ème} édition du Cairo Film Connection, prévu du 17 au 20 novembre prochain dans le cadre de la 45^{ème} édition du Festival international du film du Caire. Dans la catégorie des projets en post-production, le long métrage "Thank You Satan" du réalisateur et scénariste marocain Hicham Lasri sera projeté aux côtés de films d'Irak, de Tunisie, et deux projets égyptiens, indiquent les organisateurs. S'agissant des projets en développement, la sélection comprend des films du Koweït, de Tunisie, d'Égypte, d'Irak, du Liban, de Jordanie et d'Arabie Saoudite.

"En célébration d'une décennie de soutien aux cinéastes arabes, nous avons décidé d'inclure un projet supplémentaire par catégorie dans cette édition", a relevé le directeur de la Cairo Film Connection, Rodrigo Brum, lors d'un point de presse. De son côté, le président du Festival international du film du Caire, Hussein Fahmy, a souligné que Cairo Film Connection constitue une plateforme permettant aux cinéastes égyptiens et arabes de développer leurs productions, mettant en avant le succès et l'impact de ce rendez-vous annuel sur l'industrie cinématographique des pays de la région. Classé dans la catégorie "A" par la Fédération internationale des associations de producteurs de films, le Festival international du film du Caire (13-22 novembre) est l'un des plus anciens festivals de cinéma dans le monde arabe, en Afrique et au Moyen-Orient.

Hommage au poète marocain Mohammed Bennis au Festival Al-Jawahiri à Bagdad



L'Union générale des écrivains d'Irak a rendu hommage, samedi à Bagdad, au poète marocain, Mohammed Bennis, à l'occasion de la dernière journée du 15^{ème} Festival Muhammad Mahdi al-Jawahiri.

Lors d'une cérémonie qui a connu une forte présence de poètes, d'écrivains, d'hommes de lettres et d'intellectuels irakiens et arabes, Mohammed Bennis a récité plusieurs de ses poèmes, avant de s'exprimer sur l'écriture autour de la Palestine dans la culture arabe et, par la suite, dédicacer un de ses nouveaux recueils, édité par la Maison des affaires cul-

turelles de Bagdad.

Le festival Al-Jawahiri, du nom du grand poète arabe, a débuté à Bagdad le 23 octobre sous le thème "Le Liban et la Palestine, deux affluents se rencontrant en Mésopotamie". Cette année, il a porté une attention particulière aux poètes palestiniens et libanais dans le contexte de la guerre.

Quatre jours durant, l'événement a été marqué par des lectures de poésie avec la participation de dizaines de poètes arabes, ainsi que par des conférences notamment sur la "Modernité de la poésie" et "Genres littéraires et théorie critique", une exposi-

tion d'art plastique de l'artiste-peintre et poète Musa Al-Khafour, outre des foires de livre.

Muhammad Mahdi Al-Jawahiri (1889-1997) est considéré comme l'un des poètes arabes les plus importants des derniers siècles. Il figure parmi les trois grands poètes néoclassiques de l'Irak aux côtés d'al-Rusafi et d'al-Zahawi.

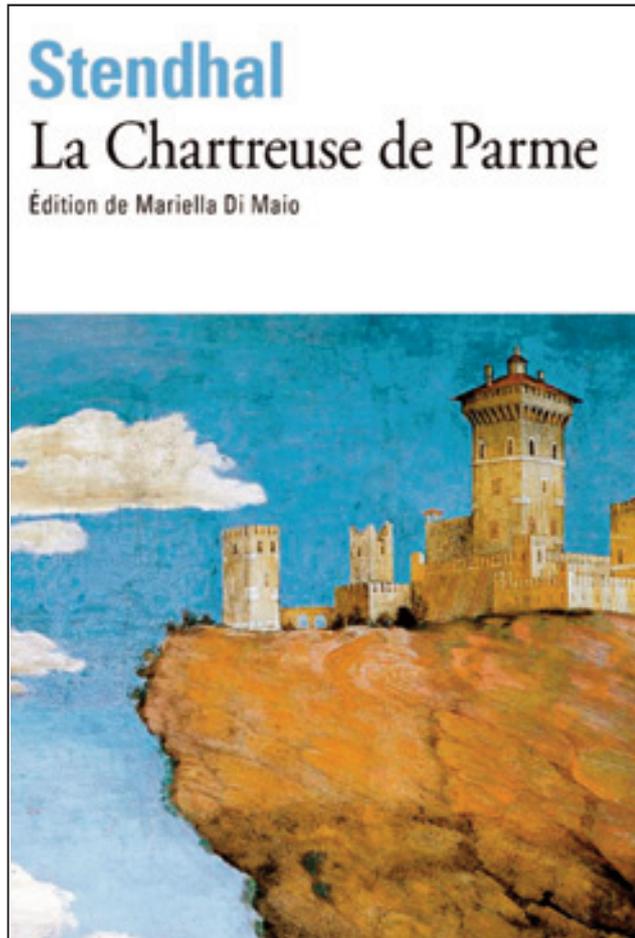
Al-Jawahiri a commencé à écrire de la poésie dès son plus jeune âge. Connue pour sa manière d'écrire néoclassique, traditionnelle et politique, ses poèmes sont publiés dans des recueils tels que *Diwan al-Jawahiri*, *Return Post* et *To Sleeplessness*.

Tout est noble et tendre, tout parle d'amour, rien ne rappelle les laideurs de la civilisation. Les villages situés à mi-côte sont cachés par de grands arbres, et au-dessus des sommets des arbres s'élève l'architecture charmante de leurs jolis clochers. Si quelque petit champ de cinquante pas de large vient interrompre de temps à autre les bouquets de châtaigniers et de cerisiers sauvages, l'œil satisfait y voit croître des plantes plus vigoureuses et plus heureuses là qu'ailleurs. Par delà ces collines, dont le faite offre des ermitages qu'on voudrait tous habiter, l'œil étonné aperçoit les pics des Alpes, toujours couverts de neige, et leur austérité sévère lui rappelle des malheurs de la vie ce qu'il en faut pour accroître la volupté présente. L'imagination est touchée par le son lointain de la cloche de quelque petit village caché sous les arbres ; ces sons portés sur les eaux qui les adoucissent prennent une teinte de douce mélancolie et de désignation, et semblent dire à l'homme : La vie s'enfuit, ne te montre donc point si difficile envers le bonheur qui se présente, hâte-toi de jouir. Le langage de ces lieux ravissants, et qui n'ont point de pareils au monde, rendit à la comtesse son cœur de seize ans. Elle ne concevait pas comment elle avait pu passer tant d'années sans revoir le lac. Est-ce donc au commencement de la vieillesse, se disait-elle, que le bonheur se serait réfugié ? Elle acheta une barque que Fabrice, la marquise et elle ornèrent de leurs mains, car on manquait d'argent pour tout, au milieu de l'état de maison le plus splendide ; depuis sa disgrâce le marquis del Dongo avait redoublé de faste aristocratique. Par exemple, pour gagner dix pas de terrain sur le lac, près de la fameuse allée de platanes, à côté de la Cadenabia, il faisait construire une digue dont le devis allait à quatre-vingt mille francs. À l'extrémité de la digue on voyait s'élever, sur les dessins du fameux marquis Cagnola, une chapelle bâtie tout entière en blocs de granit énormes, et, dans la chapelle, Marchesi, le sculpteur à la mode de Milan, lui bâtissait un tombeau sur lequel des bas-reliefs nombreux devaient représenter les belles actions de ses ancêtres.

Le frère aîné de Fabrice, le marchese Ascagne, voulut se mettre des promenades de ces dames ; mais sa tante jetait de l'eau sur ses cheveux poudrés, et avait tous les jours quelque nouvelle niche à lancer à sa gravité. Enfin il délira de l'aspect de sa grosse figure blafarde la joyeuse troupe qui n'osait rire en sa présence. On pensait qu'il était l'espion du marquis son père, et il fallait ménager ce despote sévère et toujours furieux depuis sa démission forcée.

Ascagne jura de se venger de Fabrice.

Il y eut une tempête où l'on courut des dangers ; quoiqu'on eût infiniment peu d'argent, on paya généreusement les deux bateliers pour qu'ils ne dissent rien au marquis, qui déjà témoignait beaucoup d'humeur de ce qu'on emmenait ses deux filles. On rencontra une seconde tempête ; elles sont terribles et imprévues sur ce beau lac ; des rafales de vent sortent à l'improviste des deux gorges de montagnes placés dans des directions opposées et luttent sur les eaux. La comtesse voulut débarquer au milieu de l'ouragan et des coups de tonnerre ; elle prétendait que, placée sur un rocher isolé au milieu du lac, et grand comme une petite chambre, elle



aurait un spectacle singulier ; elle se verrait assiégée de toutes parts par des vagues furieuses ; mais, en sautant de la barque, elle tomba dans l'eau. Fabrice se jeta après elle pour la sauver, et tous deux furent entraînés assez loin. Sans doute il n'est pas beau de se noyer, mais l'ennui, tout étonné, était banni du château féodal. La comtesse s'était passionnée pour le caractère primitif et pour l'astrologie de l'abbé Blagnès. Le peu d'argent qui lui restait après l'acquisition de la barque avait été employé à acheter un petit télescope de rencontre, et presque tous les soirs, avec ses nièces et Fabrice, elle allait s'établir sur la plateforme d'une des tours gothiques du château. Fabrice était le savant de la troupe, et l'on passait là plusieurs heures fort gaie-ment, loin des espions.

Il faut avouer qu'il y avait des journées où la comtesse n'adressait la parole à personne ; on la voyait se promener sous les hauts châtaigniers, plongée dans de sombres rêveries ; elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir parfois l'ennui qu'il y a à ne pas échanger ses idées. Mais le lendemain elle riait comme la veille ; c'étaient les doléances de la marquise, sa belle-sœur, qui produisaient ces impressions sombres sur cette âme naturellement si agissante.

— Passerons-nous donc ce que nous reste de jeunesse dans ce triste château ? s'écriait la marquise.

Avant l'arrivée de la comtesse, elle n'avait pas même le courage d'avoir de ces regrets.

L'on vécut ainsi pendant l'hiver de 1814 à 1815. Deux fois, malgré sa pauvreté, la comtesse vint passer quelques jours à Milan ; il s'agissait de voir un ballet sublime de Viganò, donné au théâtre de la

Scala, et le marquis ne défendait point à sa femme d'accompagner sa belle-sœur. On allait toucher les quartiers de la petite pension, et c'était la pauvre veuve du général cisalpin qui prêtait quelques sequins à la riche marquise del Dongo. Ces parties étaient charmantes ; on invitait à dîner de vieux amis, et l'on se consolait en riant de tout, comme de vrais enfants. Cette gaieté italienne, pleine de brio et d'imprévu, faisait oublier la tristesse sombre que les regards du marquis et de son fils aîné répandaient autour d'eux à Grianta. Fabrice, à peine âgé de seize ans, présentait fort bien le chef de la maison.

Le 7 mars 1815, les dames étaient de retour, depuis l'avant-veille, d'un charmant petit voyage de Milan ; elles se promenaient dans la belle allée de platanes, récemment prolongée sur l'extrême bord du lac. Une barque parut, venant du côté de Côme, et fit des signes singuliers. Un agent du marquis sauta sur la digue : Napoléon venait de débarquer au golfe de Juan. L'Europe eut la bonhomie d'être surprise de cet événement, qui ne surprit point le marquis del Dongo ; il écrivit à son souverain une lettre pleine d'effusion de cœur ; il lui offrait ses talents et plusieurs millions, et lui répétait que ses ministres étaient des jacobins d'accord avec les meneurs de Paris.

Le 8 mars, à six heures du matin, le marquis, revêtu de ses insignes, se faisait dicter, par son fils aîné, le brouillon d'une troisième dépêche politique ; il s'occupait avec gravité à la transcrire de sa belle écriture soignée, sur du papier portant en filigrane l'effigie du souverain. Au même instant, Fabrice se faisait annoncer chez la comtesse Pietranera.

— Je pars, lui dit-il, je vais rejoindre l'Empereur, qui est aussi roi d'Italie ; il avait tant d'amitié pour ton mari ! Je passe par la Suisse. Cette nuit, à Menagio, mon ami Vasi, le marchand de baromètres, m'a donné son passe-port ; maintenant donne-moi quelques napoléons, car je n'en ai que deux à moi ; mais s'il le faut, j'irai à pied.

La comtesse pleurait de joie et d'angoisse.

— Grand Dieu ! pourquoi faut-il que cette idée te soit venue ! s'écriait-elle en saisissant les mains de Fabrice.

Elle se leva et alla prendre dans l'armoire au linge, où elle était soigneusement cachée, une petite bourse ornée de perles ; c'était tout ce qu'elle possédait au monde.

— Prends, dit-elle à Fabrice ; mais au nom de Dieu ne te fais pas tuer. Que restera-t-il à ta malheureuse mère et à moi, si tu nous manques ? Quant au succès de Napoléon, il est impossible, mon pauvre ami ; nos messieurs sauront bien le faire périr. N'as-tu pas entendu, il y a huit jours, à Milan l'histoire des vingt-trois projets d'assassinat tous si bien combinés et auxquels il n'échappa que par miracle ? et alors il était tout-puissant. Et tu as vu que ce n'est pas la volonté de le perdre qui manque à nos ennemis ; la France n'était plus rien depuis son départ.

C'était avec l'accent de l'émotion la plus vive que la comtesse parlait à Fabrice des futures destinées de Napoléon.

— En te permettant d'aller le rejoindre, je lui sacrifie ce que j'ai de plus cher au monde, disait-elle.

— Les yeux de Fabrice se mouillèrent, il répandit des larmes en embrassant la comtesse, mais sa résolution de partir ne fut pas un instant ébranlée. Il expliquait avec effusion à cette amie si chère toutes les raisons qui le déterminaient, et que nous prenons la liberté de trouver bien plausibles.

— Hier soir, il était six heures moins sept minutes, nous nous promenions, comme tu sais, sur le bord du lac dans l'allée de platanes, au-dessous de la Casa Sommariva, et nous marchions vers le sud. Là, pour la première fois, j'ai remarqué au loin le bateau qui venait de Côme, porteur d'une si grande nouvelle. Comme je regardais ce bateau sans songer à l'Empereur, et seulement enviant le sort de ceux qui peuvent voyager, tout à coup j'ai été saisi d'une émotion profonde. Le bateau a pris terre, l'agent a parlé bas à mon père, qui a changé de couleur, et nous a pris à part pour nous annoncer la terrible nouvelle. Je me tournai vers le lac sans autre but que de cacher les larmes de joie dont mes yeux étaient inondés. Tout à coup à une hauteur immense et à ma droite j'ai vu un aigle, l'oiseau de Napoléon ; il volait majestueusement se dirigeant vers la Suisse, et par conséquent vers Paris. Et moi aussi, me suis-je dit à l'instant, je traverserai la Suisse avec la rapidité de l'aigle, et j'irai offrir à ce grand homme bien peu de chose, mais enfin tout ce que je puis offrir, le secours de mon faible bras. Il voulait nous donner une patrie et il aime mon oncle. A l'instant, quand je voyais encore l'aigle, par un effet singulier mes larmes se sont taries et la preuve que cette idée vient d'en haut, c'est qu'au même moment, sans discuter, j'ai pris ma résolution et j'ai vu les moyens d'exécuter ce voyage.

(A suivre)

Plus de 72 kg de cocaïne saisis lors de deux opérations distinctes au port Tanger Med et au poste frontalier d'El Guergarat

Les opérations sécuritaires menées par les services de la sûreté nationale et de la douane pour lutter contre le trafic international de stupéfiants et de substances psychotropes se sont soldées, samedi, par la saisie de 72 kg et 180 grammes de cocaïne lors de deux opérations sécuritaires distinctes au port Tanger Med et au poste frontalier d'El Guergarat, au sud de Dakhla. La première opération sécuritaire au poste frontalier d'El Guergarat a permis la saisie de 197 pains de cocaïne, d'un poids total de 55,95 kg, soigneu-

sement dissimulés à l'intérieur d'un camion de transport international de marchandises en provenance d'un pays d'Afrique subsaharienne, apprend-on d'une source sécuritaire.

Le chauffeur du véhicule, âgé de 55 ans, a été interpellé, précise-t-on de même source.

Lors d'une deuxième opération sécuritaire au port Tanger Med, les contrôles effectués par les éléments de la police et de la douane sur un conteneur maritime de marchandises en provenance d'un pays d'Amérique

latine ont conduit à la saisie de 14 pains de cocaïne, d'un poids total de 16,23 kg grammes, ajoute la source sécuritaire. Les services de police judiciaire compétents ont ouvert une enquête judiciaire, sous la supervision du parquet, pour identifier les personnes impliquées dans cette tentative de trafic illégal de drogue, retracer les voies de contrebande et identifier les destinations finales, en coordination avec les bureaux d'Interpol des pays concernés par l'itinéraire suivi par ces cargaisons.

L'autonomisation et la protection des droits de la jeune fille en débat à Rabat

L'autonomisation et la protection des droits de la jeune fille, en tant que leviers pour le développement en Afrique, ont été au centre du débat, samedi à Rabat, à l'occasion d'une conférence internationale sur le renforcement de la coopération Sud-Sud en matière des droits des femmes et des jeunes filles.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du renforcement de la voix des jeunes filles en Afrique et de leur autonomisation, a souligné Marielle Sander, représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population au Maroc (UNFPA-Maroc), qui s'exprimait à l'ouverture de cette conférence organisée par le Centre International pour la Diplomatie (ICD), en partenariat avec l'UNFPA, le Conseil National des Droits de l'Homme et l'Observatoire International pour la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme de Genève. "Les filles sont toujours les premières victimes des inégalités et les plus confrontées à celles-ci", a-t-elle relevé, rappelant que les jeunes filles sont "un moteur de réussite" dans lequel il faut impérativement investir, en renforçant leurs capacités et en les intégrant pleinement dans les questions de développement, chose sur laquelle l'UNFPA œuvre toujours, en soutenant les projets promoteurs des jeunes filles.

Pour sa part, Kawtar Mansouri, directrice de l'Enfance et des Affaires féminines au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a passé en revue les principales initiatives

engagées par le ministère en matière d'autonomisation des jeunes filles, relevant que ce dernier est "un levier considérable de développement humain", à même de permettre la concrétisation de la coopération Sud-Sud.

Notant que l'autonomisation des filles africaines est un levier important de développement pour tout le Continent et un axe majeur du travail gouvernemental, Mme Mansouri a mis l'accent sur certaines réalisations englobant différents domaines d'action ainsi que les statistiques parlantes s'y rapportant, sans pour autant oublier d'alerter sur les défis qui subsistent toujours. De son côté, Malak Benseghir, Cheffe de projet en charge de l'engagement avec le système des Nations Unies au sein de la Direction de la Coopération et des Relations Internationales, au Conseil National des Droits de l'Homme, a appelé au renforcement des initiatives pour lutter efficacement contre l'analphabétisme, l'abandon scolaire et le mariage des enfants, entre autres.

"La mutualisation des efforts, la responsabilisation des différentes parties prenantes, l'adoption d'une approche inclusive, le renforcement de l'effectivité des droits et la mobilisation des forces vives, sont des démarches impératives à mettre en place pour répondre efficacement aux enjeux et défis émergents auxquels l'Afrique est confrontée", a fait savoir Mme Benseghir, précisant qu'il est nécessaire de tirer profit des outils digitaux pour assurer une communication adéquate, de respecter la diversité



et d'ancrer durablement les valeurs humaines.

Karima Rhanem, présidente du Centre International pour la Diplomatie, a quant à elle mis en lumière le travail de terrain entrepris par l'organisme qu'elle dirige, affirmant que le thème de cette conférence, "L'autonomisation et la protection des droits des jeunes filles, un levier pour le développement en Afrique", touche, en plus de la question du développement, aux fondements des sociétés africaines et à l'avenir de millions de jeunes filles qui aspirent à une vie plus juste. Elle a en outre estimé qu'il est crucial de travailler avec des outils innovants et créatifs pour faire passer les messages destinés aux jeunes.

"L'Afrique a réalisé des avancées notables et considérables en matière des droits des jeunes filles, avec des progrès

significatifs dans le domaine de la santé et des droits fondamentaux", a-t-elle souligné, notant que le Continent fait également face à des "défis structurels", liés aux inégalités de genre, qui entravent l'épanouissement des filles.

L'ouverture des travaux de cette conférence internationale a également été marquée par des interventions enrichissantes présentant les principales mesures entreprises pour lutter et prévenir la traite des êtres humains, dont les femmes sont les principales victimes, ainsi que sur les meilleures pratiques à adopter pour favoriser l'autonomisation et la protection des droits des jeunes filles en milieu carcéral et ses implications sur le plan judiciaire et pénal, dans le but de garantir une réinsertion durable de la femme dans la société à niveau national et africain.

La 5^{ème} édition du Festival national des dattes, du 9 au 11 novembre à Zagora

La 5^{ème} édition du Festival national des dattes aura lieu du 9 au 11 novembre prochain dans la commune rurale Afella N'dra (province de Zagora), ont annoncé

samedi les organisateurs de cet événement. Ce festival, organisé par la coopérative "Afella N'dra de Drâa-Tafilale", verra la participation de plus de 65 coopératives provenant

de Zagora, Ouarzazate, Kelaat M'Gouna et d'autres localités de la région Drâa-Tafilale, ainsi que de diverses régions du Royaume, a-t-on souligné lors d'un point de presse à Casablanca.

Selon Khadija Tafoukte, porte-parole du Festival, cette édition, qui se tiendra sous le thème "Commercialisation et valorisation des produits du terroir et promotion du rôle de la femme dans la société", se présente comme une plateforme intégrée visant à promouvoir le développement de la région, tout en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes à travers le soutien à l'artisanat et à

l'agriculture durable. Intervenant lors du point de presse, Mme Tafoukte a noté que l'objectif principal est d'offrir de nouvelles opportunités de commercialisation, tant nationales qu'internationales, pour les produits agricoles et d'artisanat, contribuant ainsi à améliorer les revenus de la population locale et à développer l'économie sociale.

Pour sa part, la présidente de la coopérative "Afella N'dra de Drâa-Tafilale", Soumia Ait Abd Lakbir, a souligné qu'au-delà de son aspect économique, le festival met en valeur le riche patrimoine culturel et sportif de la région. L'événement, a-t-elle pour-

suivi, sera notamment marqué par l'organisation d'une course sur route, servant de rencontre sportive et sociale. A noter que le programme de cette année comprend une riche variété d'activités socio-économiques, culturelles et sportives, incluant un marathon national de sensibilisation et plusieurs ateliers pour les associations bio-agricoles.

Des rencontres de soutien aux coopératives participant à la culture des palmiers seront également organisées, avec une section dédiée à la commercialisation de moutons à prix symbolique pour soutenir les nouvelles coopératives de la région.



République de Tunisie
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Autorité Nationale d'Accréditation et de Qualité
 ANAQ de Coopération - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Contractions,
 des Equipements et du Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°09/I/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 08 novembre 2024 à partir de 10 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 09/I/24 ayant pour objet les Travaux d'aménagement des espaces d'orientation scolaires au sein de 3 (Trois) LYCEES COLLEGIAUX : YOUSSEF IBN TACHAFINE, RABIA ADAWIA et KASTALANI relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 7784/PA

République de Tunisie
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Autorité Nationale d'Accréditation et de Qualité
 ANAQ de Coopération - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Contractions,
 des Equipements et du Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°10/I/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 08 novembre 2024 à partir de 11 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 10/I/24 ayant pour objet les Travaux d'aménagement des espaces d'orientation scolaires au sein de 3 (Trois) LYCEES COLLEGIAUX : YOUSSEF IBN TACHAFINE, RABIA ADAWIA et KASTALANI relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 7785/PA

République de Tunisie
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Autorité Nationale d'Accréditation et de Qualité
 ANAQ de Coopération - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Contractions,
 des Equipements et du Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°11/I/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 08 novembre 2024 à partir de 12 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 11/I/24 ayant pour objet les Travaux d'aménagement d'une salle de ressource pour réadaptation et soutien au sein de l'école primaire OUM HANI, et de l'aménagements des accès et sanitaires pour les Personnes à Mobilité Réduite au sein de 2 (deux) écoles primaires OUM HANI et LALLA HASNA, et de 3 (trois) lycées collégiaux : EL JAHD, MOULAY RACHID et BNOU MESKAWIEH, relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 7786/PA

République de Tunisie
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Autorité Nationale d'Accréditation et de Qualité
 ANAQ de Coopération - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Contractions,
 des Equipements et du Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°12/I/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 18 novembre 2024 à partir de 10 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 12/I/24 ayant pour objet les Travaux d'aménagement et de réhabilitation du bloc des salles de classes BTS lycée technique ALKHAWARIZMI, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 7787/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مراكش الحضرية
 عمالة مراكش
 دائرة المراكش
 فضاء دار السي جسي
 عمادة المصدا

اعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024 بالجماعة الترابية اصمدا

تنظم الجماعة الترابية لاصمدا لثلاثه الموظفين المتضمن لمزايا هذه الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لثلاثه الموظفين التابعين لهذه الجماعة المتوفرون على ست (06) سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة التي علة لول اصدار ذلك وفق الجدولة الرسمية التالية :

الدرجة المعتمنة بشكها	عدد المناصب المتوفرة فيها	تاريخ إجراء الامتحان	تاريخ التناول للإدماج الفعلي	الجهة التي يوجه اليها الطلب	مكان إجراء الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الاولى	01	2024/11/29	2024/11/05	الجماعة الترابية لاصمدا (الموارد البشرية)	اصمدا
تقني من الدرجة الاولى	01	2024/12/01	2024/11/05	الجماعة الترابية لاصمدا (الموارد البشرية)	اصمدا

وطه يضمن على الموظفين المعتمنين ايداع طلبات ترشيحهم لدى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة (وفق الفراج الموضوع من اشرافهم بغض المصلحة) وذلك قبل انصرام الاجل المحدد بالجدول اعلاه.

N° 7788/PA

المملكة المغربية
 رئيس الحكومة
 الوزارة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للتوريد والمواصلات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 16/2024/INPT

Le 19/11/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Alal Al Fassi - Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix ayant pour objet : **Renforcement et mise à niveau des équipements de sécurité, de l'infrastructure réseau d'accès filaire et wifi pour le compte de l'INPT**, reparti en trois lots:

- Lot 1 : Acquisition, installation et mise en service d'une solution de filtrage nouvelle génération pour le compte de l'INPT.
- Lot 2 : Acquisition, installation et mise en service des commutateurs Ethernet d'accès pour le compte de l'INPT.
- Lot 3 : Renforcement de l'infrastructure wifi pour le compte de l'INPT.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Lot 1 : sept cent quatre-vingt mille dirhams TTC. (780.000,00 DH/TTC).

Lot 2 : neuf cent vingt-sept mille six cents dirhams TTC. (927.600,00 DH/TTC).

Lot 3 : neuf cent quatre mille huit cents dirhams TTC. (904.000,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1092-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Une visite des lieux est prévue pour le lot N° 3, la date de la visite est fixée pour le 13/11/2024 à 09H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 134/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Patrimoine & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SAËL KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 02 SP/DPSS/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 05 novembre 2024 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de l'appel d'offres ouvert national simplifié concernant LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE HUIT (08) TERRAINS DE PROXIMITÉ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN DEUX (02) LOTS, comme suit :

Lot n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC
1	LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) TERRAINS DE PROXIMITÉ AUX CT DE BOUMAZ, ALGHAR, OULED BENHAMDJI ET DAR BELAMI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE,	49 500,00 dh TTC (Quarante-neuf mille cinq cents dirhams TTC)
2	LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) TERRAINS DE PROXIMITÉ AUX CT DE MSAABA, AMEUR CHAMALJA, OULED H'CI NE ET SFAFAA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE,	49 500,00 dh TTC (Quarante-neuf mille cinq cents dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N° 7789/PA

Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري
والمسيرة القروية والشباب والصيد
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Ressources Halieutiques
Direction Régionale de l'Agriculture de Saïel-Morocco
Direction Provinciale de l'Agriculture de Saïel

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
N° 30/2024/CPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 21 Novembre 2024 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION CHAUSSEE EN REVETEMENT BICOUCHE DES POSTES RURALES, A TRAVER LA PROVINCE DE TIZNIT, REPARTIS EN 03 LOTS ET COMME SUIV :

LOT N° 01 : Travaux de Construction de Saloon routiers reliant Douar agard et Douar Id Inouaden sur une longueur de 3+00 Km, Dans la C.T Ait Inouen, Cercle Anzi, Province de Tiznit.

LOT N° 02 : Travaux de Construction de Saloon routiers reliant Douar Baillon et Douar Inouaden et Mousqel Sidi Mohamed Agji Sur une longueur de 2+200 Km, dans la C.T Tighni, Cercle Anzi Province de Tiznit.

LOT N° 03 : Travaux de Construction de Saloon routiers reliant Douar TAMALOUTE sur 1,762 Km dans la commune d'Oujaine cercle et Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiné au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n° 1 : 80.000,00 (Quatre vingt mille dirhams)
Lot n° 2 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
Lot n° 3 : 60.000,00 (Sixante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : 4 483 796,00 (Quatre millions quatre cent quatre vingt trois mille sept cent quatre vingt seize dirhams et 00 cent),
Lot n° 2 : 2 893 803,00 (Deux millions huit cent quatre vingt trois mille huit cent trois dirhams et 00 cent),
Lot n° 3 : 3 481 487,26 (Trois millions quatre cent quatre vingt et un mille quatre cent quatre vingt sept dirhams et 26 cent).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 de 16 chaouane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1092 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les qualifications Les Qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

* Ancien système de qualification et de classification

Lot	Branche d'activité	Qualification	Classe
1	7	7.1 et 7.2	3
2	7	7.1 et 7.2	3
3	7	7.1 et 7.2	3

* Nouveau système de qualification et de classification

Lot	Branche d'activité	Qualification	Classe
1	7	7.0	3
2	7	7.0	3
3	7	7.0	3

N° 7790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE FAHS ANJRA
COMMUNE TAGHRAMT

APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° : 01/CT/2024

Le :28/11/2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune TAGHRAMT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CONSTRUCTION DES MURS DES CIMETIERES AUX
MADCHARS : RAYHANA, DAHER, SAIDEYECH, DAR CHETOUANE,
DAR LEHJAR LAANASSER ASSIMHAR, LAANASSER LGAWZA,
TAGHRAMT, DCHICHA, AIN JIR ET OUED HADDADINE,
A LA COMMUNE TAGHRAMT- PROVINCE FAHS ANJRA

Le dossier d'appel d'offres peut être télécharger via le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 50.000,00 Dhs ; (Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Millions Cinq Cent Quatre-vingt-dix-sept Mille quatre cent Soixante DH TTC. (2 597 460,00 DH toutes taxes comprises)**

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

secteur	classe	Qualification exigée
A	4	A2

N° 7791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BORDJBOUA
COMMUNE DE BOUZNIKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 15/2024/ SM
Réservé aux TPE, PME, coopérative et auto-entrepreneur

Le jeudi 21 novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°15/2024/SM du 21/11/2024 ayant pour objet : **Travaux de mise à niveau de la ville de Bouznika : signalisation horizontale et verticale.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent trente-six mille cent soixante dirhams zéro centimes toutes taxes comprises (836 160,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à seize mille dirhams (16.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une réunion au siège de la commune de Bouznika suivie d'une visite des lieux le vendredi 15 novembre 2024 à 10 :00 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
X : Signalisation et équipement de sécurité	2	X1. Travaux de signalisation horizontale X2. Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité

N° 7792/PA

TRANS BODANON SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 1 000 000,00 DHS SIEGE SOCIAL: QUARTIER BOUYZAR-ZAREN NADOR ICE : 002134166000077 IF: 26109711 RC: 17727/NADOR

I- Aux termes de P.V de la décision extraordinaire de l'associé unique du 10/10/2024 il a décidé :
• TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL.

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société QUARTIER BOUYZAR ZAREN NADOR à Nouvelle adresse QUARTIER IGOUNAF NADOR.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 24/10/2024 N°8838. POUR EXTRAIT ET MENTION La Gérance

N° 7793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE

D'ÉDUCATION & DE FORMATION RÉGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N°: 01/2024-ET/BG DU 11/11/2024 A 10H00

Le 11 Novembre 2024 à 10h00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 01/2024-ET/BG pour :

OBJET :
LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : MACHRAA AL AIN, SIDI AHMED OMER, ASSADSS, AL KHNAFIE, LAMHADL AHL RAMEL, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT. LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'IN-

GENIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : ZAGMOUZEN, TIZGZAQUINE, ASSAKL ASSAÏSS, SIDI HESSAÏNE AZRAR, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT. Estimations des coûts des prestations:

- Lots 1: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)
- Lots 2: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation. N° 7794/PA

Royaume de Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والصحة الإحداثائية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 29/2024/CHUSM

Le 19/11/2024 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION POUR LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (19 LOTS) :

N° DES LOTS	DESIGNATION DES LOTS
1	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°1
2	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°2
3	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°3
4	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°4
5	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°5
6	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°6
7	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°7
8	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°8
9	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°9
10	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°10
11	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°11
12	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°12
13	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°13
14	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°14
15	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°15
16	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°16
17	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°17
18	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°18
19	ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STERILISATION ET DE DESINFECTION N°19

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

N° DES LOTS	ESTIMATION (TTC) EN DHS EN CHIFFRE	ESTIMATION (TTC) EN DHS EN LETTRES
1	72 000,00	Soixante-deux mille dirhams
2	6 000,00	Six mille dirhams
3	5 040,00	Cinq mille quatre cents dirhams
4	274 320,00	Deux cent soixante-quatorze mille trois cent vingt dirhams
5	360 000,00	Trois cent soixante mille dirhams
6	144 000,00	Cent quarante-quatre mille dirhams
7	6 000,00	Six mille six cents dirhams
8	126 400,00	Cent vingt-six mille quatre cents dirhams
9	2 508,00	Deux mille cinq cent huit dirhams
10	27 000,00	Vingt-sept mille dirhams
11	232 728,00	Deux cent trente-deux mille sept cent vingt-huit dirhams
12	113 280,00	Cent treize mille deux cent quatre-vingts dirhams
13	24 000,00	Vingt-quatre mille dirhams
14	96 348,00	Quatre-vingt-seize mille quarante-huit dirhams
15	33 900,00	Trente-trois mille neuf cents dirhams
16	35 040,00	Trente-cinq mille quatre cents dirhams
17	25 200,00	Vingt-cinq mille deux cents dirhams
18	9 000,00	Neuf mille dirhams
19	10 260,00	Dix mille quatre-vingts dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 15/11/2024 avant 16H00.

- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.

Royaume de Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والصحة الإحداثائية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 30/2024/CHUSM

Le 19/11/2024 à 09h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DES GAZ A USAGE MEDICAL POUR LE CHU SOUSS MASSA (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Minimum TTC : 1 430 625,00 DHS TTC (un million quatre cent trente mille six cent vingt-cinq Dirhams TTC).
- Maximum TTC : 2 861 250,00 DHS TTC (deux millions huit cent soixante et un mille deux cent cinquante Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 42 000,00DHS (Quarante-deux mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres peut être :

- Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 15/11/2024 avant 16H00.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Une visite des lieux sera organisée le 13/11/2024 à 10H00 au Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Région Marrakech Safi
Province de Safi
Commune Sebti Gzoula
Avis D'appel D'offres
Ouvert Simplifié
N° 04/2024/GZL
Le 11 /11/ 2024 à 11 h, il sera procédé à la Salle des Réunion au siège de la commune SEBT GZOULA l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié ayant pour objet ACHAT D'UNE VOITURE PICK-UP AU PROFIT DE LA COMMUNE SEBT GZOULA PROVINCE DE SAFI
Le dossier d'appel d'offre, peut être retiré auprès du Bureau des Marchés publics à la Commune de sebt gzoula ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUATRE MILLE SEPT CENT Dirhams (4700 ,00 Dirhams.)

• L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offre est fixée à DEUX CENT TRENTE CINQ MILLES DHS et 00 Centimes (235000,00dhs), toutes taxes y comprises.
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cau-

tionnements provisoires par voie dématérialisée.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 7799/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TATA
Avis d'Appel d'offres Ouvert national N° 31/2024
Le Jeudi 21 Novembre 2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
- Travaux de génie civil et équipement en matériel de pompage pour l'approvisionnement en eau potable

des écoles et établissements relevant dans les communes rurales d'Addis et Allougoum de la province de TATA »
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 Dhs (vingt cinq mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à la somme de 1 378 056,00 dhs (Un millions trois cent soixante dix huit mille cinquante six Dirhams, 00 Cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie

électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 7800/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

CHU SOUSS MASSA
المركز الجهوي لمهن التمريض والإعانة الطبية
C.C.P. 0804 0000 0000

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والعملية الإجتماعية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 34/2024/CHUSM

Le 20/11/2024 à 09H00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACQUISITION DE MOBILIER TECHNIQUE ET OUTILLAGES POUR LES ATELIERS RELEVANT DU CHU SOUSS MASSA (2 LOTS)

Lot N°	DESIGNATIONS
1	Acquisition d'outillage pour les ateliers relevant du CHU Souss Massa
2	Acquisition de mobilier technique pour les ateliers relevant du CHU Souss Massa

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N°	Montant de l'estimation En chiffre en DH TTC	Montant de l'estimation en lettre en DH TTC
1	886 779,60	Huit cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-dix-neuf dirhams et soixante centimes
2	584 330,64	Cinq cent quatre-vingt-quatre mille trois cent trente dirhams et soixante-quatre centimes

- Le cautionnement provisoire est fixé pour les lots désignés ci-après, à la somme de :

Lot N°	Montant du Cautionnement provisoire en DH	Montant du Cautionnement provisoire en lettre en DH
1	13 000,00	Treize mille Dirhams
2	8 700,00	Huit mille sept cents Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 19/11/2024 avant 15H00.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 7 du règlement de la consultation.

المركز الجهوي لمهن التمريض والإعانة الطبية
Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa, Route nationale N°1, BP : 56 Agadir la principale
Tel : 05 28 42 96 46, Fax : 05 28 92 96 45, E-mail : chsm@maroc.ma

N° 7797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

CHU SOUSS MASSA
المركز الجهوي لمهن التمريض والإعانة الطبية
C.C.P. 0804 0000 0000

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والعملية الإجتماعية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°31/2024/CHUSM

Le 20/11/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

FOURNITURE ET INSTALLATION DU RAYONNAGE, MATERIELS DE MANUTENTION, ET EQUIPEMENTS DE STOCKAGE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA. (3 LOTS)

LOT N°	DESIGNATIONS
1	Fourniture et installation du rayonnage lourd à palettes
2	Fourniture de matériel de manutention
3	Fourniture d'Équipements de stockage

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N°	Montant de l'estimation En chiffre en DH TTC	Montant de l'estimation en lettre en DH TTC
1	466 200,00	Quatre cent soixante-six mille deux cents dirhams.
2	129 600,00	Cent vingt-neuf mille six cents dirhams.
3	134 880,00	Cent trente-quatre mille huit cents quatre-vingts dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé pour les lots désignés ci-après, à la somme de :

LOT N°	Montant du Cautionnement en DH	Montant de la caution en lettre en DH
1	7 000,00	Sept mille dirhams
2	2 000,00	Deux mille dirhams
3	2 100,00	Deux mille cents dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 19/11/2024 avant 16H00.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Une visite des lieux sera organisée le 14/11/2024 à 10H00 au Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 7 du règlement de la consultation.

المركز الجهوي لمهن التمريض والإعانة الطبية
Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa, Route nationale N°1, BP : 56 Agadir la principale
Tel : 05 28 42 96 46, Fax : 05 28 92 96 45, E-mail : chsm@maroc.ma

N° 7798/PA

MATESSOR CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 04.09.2024, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:
Dénomination : MATESSOR
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.
Objet :
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
• TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGRÉÉ EST ÉGAL OU SUPÉRIEUR A 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE) - TRANSPORT COMMUNAL.
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT).
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ÈME ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. BAL FALLAH BILAL 1000 parts sociales.
GERANCE :
- Monsieur BAL FALLAH BILAL est désigné gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature du gérant unique M. BAL FALLAH BILAL.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 24.10.2024 sous le N° 00939978. RC N° 646669.
N° 7801/PA

DIAMONDE BATIMENT
Société à responsabilité é limitée d'associé unique
Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social :
LOTISSEMENT AMINE N°115 ETAGE 2 SIDI MAAROUF, CASABLANCA
RC N° : 491027 / CASABLANCA
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/10/2023, l'associé unique de la Société dite DIAMONDE BATIMENT - SARL AU, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, LOTISSEMENT AMINE N°115 ETAGE 2 SIDI MAAROUF, a décidé ce qui suit :
• Augmentation du capital social d'une somme de 400.000,00 DHS du compte courant d'associé créateur, pour le porter de 100.000,00 DHS à 500.000,00 DHS.
• Mise à jour des statuts
• Pouvoirs à donner.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 19.12.2023 sous le N° 898449.
N° 7802/PA

REDTRADIS CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 24.09.2024, il a été établi les Statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:
Dénomination : REDTRADIS
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.
Objet :
• IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MAR-

CHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées.
GERANCE :
• Mme. BENNANI HIND est désignée gérante de la Société.
La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme. BENNANI HIND.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 24.10.2024 sous le N° 00939985. RC N° 646683.
N° 7803/PA

NADOR DES COMPTES SARL D'AU - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MODIFICATION STATUTAIRES.
R.C TANGER N° : 77853
I/ Aux termes du PVAGE tenu à TANGER au siège social RUE Mexique N° 31 1ER ETAGE BUREAU N° 7, le 21/02/2022, les associés de la Snc dite: «INTIMODE SARL» ont décidé :
• De transférer le siège social, au local sis à l'adresse suivante :
RUE Mexique N° 31 1ER ETAGE BUREAU N° 15 BIS, TANGER
• De modifier, en conséquence l'article 4 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger le

01/09/2022 sous le N° 25702.
POUR EXTRAIT ET MENTION N° 7804/PA
Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N° 14/2024/DRF
-Le 12/12/2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -sise centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration ayant pour objet l'entretien et le nettoyage du bâtiment administratif du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme, reconductible, en lot unique.
-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante-trois dirhams et soixante centimes/Toutes Taxes Comprises (2 779 353,60 DHS TTC).
-Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de cinquante mille Dirhams (50.000,00DHS).
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 di lhiba 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
-Il est prévu une visite des lieux le 08/12/2024 à 10 heures au siège du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -sise centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.
N° 7805/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Direction Provinciale De Figuig à Bouarfa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2024
LE 20/11/2024 A 10.h II

sera procédé, dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la Jeunesse, de Figuig à Bouarfa à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix. Pour :
Le présent appel d'offres ouvert sur offres des prix a pour objet EQUIPEMENT ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU ETABLISSEMENT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE FIGUIG A BOUARFA - lot unique -.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ONZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE DIRHAMS (11.750,00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 587 520,00 DHS (Cinq Cent Quatre Vingt Sept Mille cinq Cent vingt dhs)
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 21 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.
Les Concurrents peuvent envoyer par la Soumission électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 7806/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Benguerdj	Séville	Berchid	Casa Oudj	Casa Vaugpourt	Al Salha	Meknes	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Saint Youssef	Kenitra	Sil yajouj	Al Wajima	Sil Gharb	Meknes de nuit	Meknes	Séville de nuit	Al Wajima de nuit	Fes
171*																		7:35	7:46	7:46	8:01
301					5:40	5:40	5:58	6:05	6:17	6:27	6:47	6:52	7:00	7:05	7:06	7:09	7:09	8:38	8:47	8:47	9:04
103					6:40	6:40	6:58	7:05	7:17	7:27	7:47	7:52	8:00	8:05	8:06	8:09	8:09	9:38	9:47	9:47	10:04
600*	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	6:58	7:07	7:07	7:24
602	5:30	6:05	7:00	7:50	8:20	8:50	9:20	9:50	10:20	10:50	11:20	11:50	12:20	12:50	13:20	13:50	14:20	15:50	16:00	16:00	16:17
141					9:50	9:50	9:45	9:35	9:25	9:15	8:55	8:50	8:40	8:35	8:36	8:39	8:39	10:08	10:17	10:17	10:34
406	7:30	8:30	9:30	10:30	10:30	10:30	10:30	11:25	11:27	11:37	11:50	12:02	12:10	12:15	12:16	12:19	12:19	13:48	13:57	13:57	14:14
140					11:30	11:30	11:40	11:45	11:57	12:07	12:17	12:27	12:37	12:47	12:51	12:54	12:54	14:23	14:32	14:32	14:49
400	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	5:30	7:07	7:16	7:16	7:33
03240	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
414	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
416	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
418	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
420	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
422	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
424	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
426	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	12:06	12:15	12:15	12:32
504					11:15	11:15	11:24	11:30	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	13:03	13:12	13:12	13:29
418	10:30	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	13:03	13:12	13:12	13:29
130					11:15	11:15	11:24	11:30	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	11:34	13:03	13:12	13:12	13:29
408	10:30	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	13:03	13:12	13:12	13:29
146	10:30	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	10:45	13:03	13:12	13:12	13:29

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Al Wajima	Séville de nuit	Meknes	Meknes de nuit	Sil Gharb	Sil Wajima	Sil yajouj	Kenitra	Saint Youssef	Fes	Rabat Ville	Rabat Agdal	Meknes	Al Salha	Casa Vaugpourt	Casa Oudj	Berchid	Séville	Benguerdj	Marrakech	
304																						
307	3:30			4:30					4:28	4:30	4:30	4:37	4:50	4:51	4:52	4:52	4:52	6:21	6:30	6:30	6:47	
309	4:12			4:57					4:56	4:58	4:58	5:02	5:10	5:11	5:12	5:12	5:12	6:41	6:50	6:50	7:07	
120*	4:33			5:30					5:28	5:29	5:29	5:43	5:49	5:49	5:49	5:49	5:49	7:19	7:28	7:28	7:45	
106	5:40	5:40	5:40	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	5:42	7:19	7:28	7:28	7:45	
100*	6:33	6:33	6:33	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	6:46	8:19	8:28	8:28	8:45	
138	6:40			7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	7:37	9:19	9:28	9:28	9:45	
122	7:40	7:54	8:04	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	8:12	9:59	10:08	10:08	10:25	
124	8:40			8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	8:27	10:09	10:18	10:18	10:35	
126	9:40	9:54		8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	8:57	10:09	10:18	10:18	10:35	
118	10:40			10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	10:27	11:49	11:58	11:58	12:15	
120	11:40	11:54	12:04	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	12:07	13:29	13:38	13:38	13:55	
122	12:40			12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	12:27	14:09	14:18	14:18	14:35	
124	13:40	13:54		13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	13:27	15:09	15:18	15:18	15:35	
126	14:40	14:54	14:54	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	14:57	16:09	16:18	16:18	16:35	
110	15:40			15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	15:27	17:09	17:18	17:18	17:35	
112	16:40	16:54		16:27	16:27	16:27																



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Liga

Le Barça étrille le Real, Lewandowski éclipse Mbappé et Vinicius

Audacieux tactiquement, le FC Barcelone a corrigé le Real Madrid (4-0) samedi sur la pelouse du Santiago Bernabéu, grâce à un immense Robert Lewandowski, auteur d'un doublé en deux minutes, qui a éclipsé les deux stars madrilènes Kylian Mbappé et Vinicius Junior.

Avec son armada de stars, son probable futur Ballon d'Or, et les immenses attentes autour de la première de Kylian Mbappé dans le Clásico, on aurait presque oublié que le Barça, aussi, comptait dans ses rangs un attaquant de classe mondiale.

A 36 ans, Robert Lewandowski a doublé les supporters madrilènes avec un doublé clinique en l'espace de deux minutes en seconde période (54 et 56e), rappelant, à ceux qui en doutaient peut-être, qu'il restait l'un des meilleurs N.9 du monde.

Auteur de ses treizièmes et quatorzièmes buts en championnat, le Polonais a récompensé, avec son expérience et son sang froid, une prestation collective barcelonaise pleine d'audace, terminée en démonstration avec deux autres buts du prodige espagnol Lamine Yamal, son premier dans un Clásico (77e), et du Brésilien Raphinha (84e).

Ce Barça new-look (1er, 30 points) conforte sa place de leader du championnat espagnol avec six longueurs d'avance sur son grand rival, champion en titre. Pourtant les joueurs d'Hansi Flick ont longtemps joué avec le feu avec un positionnement très haut sur le terrain et une volonté de se projeter vite vers l'avant qui va à rebours de leur football de possession.

Pour son premier Clásico sous le maillot merengue, l'attaquant français Kylian Mbappé, auteur de deux buts refusés (30e, 66e), n'a pas réussi à en profiter et a finale-



ment vécu une soirée cauchemardesque en étant systématiquement pris au piège du hors jeu par la défense barcelonaise, puis mis en échec par le gardien catalan Inaki Pena (61e, 65e).

"Mbappé ? On savait qu'ils jouaient avec

ce bloc très haut, donc on voulait essayer d'en profiter. Il a eu des occasions de marquer, c'est vrai qu'il a été pris plusieurs fois hors-jeu, mais c'est normal avec une ligne défensive aussi haute. Ensuite il aurait pu marquer à plusieurs reprises mais il lui a

manqué un peu d'efficacité", a déclaré son entraîneur Carlo Ancelotti.

"C'est un moment difficile, mais tout nous n'est pas à jeter à la poubelle. Pendant 60 minutes nous avons été très bons, on doit oublier les 30 dernières. La saison est très longue, nous devons apprendre de cette défaite, comme nous avons appris de la dernière (contre l'Atlético Madrid l'an passé, 3-1)", a-t-il ajouté.

Avec son plan tactique ambitieux, le club catalan a bien frôlé plusieurs fois la correction en première mi-temps, mais est rentré finalement logiquement au vestiaire à 0-0, grâce à une exceptionnelle gestion de la profondeur de la part de ses défenseurs, notamment le jeune Pau Cubarsi, impérial du haut de ses 17 ans.

Cette approche très risquée du nouvel entraîneur allemand Hansi Flick, s'est avérée payante, comme souvent depuis le début de saison, et extrêmement frustrante pour les Merengues.

Ayant identifié la faille potentielle de leurs adversaires, les hommes de Carlo Ancelotti ont quasi-systématiquement cherché à prendre à défaut les Catalans dans la profondeur, sans jamais y parvenir, avec douze hors-jeu sifflés et des parades décisives de l'inexpérimenté Inaki Pena, remplaçant de l'Allemand Marc-André Ter Stegen, gravement blessé au genou.

C'est, assez ironiquement, qu'ils ont été eux-mêmes victimes de mauvais alignements de la part du capitaine du soir Lucas Vazquez et du latéral français Ferland Mendy, sur trois des quatre buts barcelonais.

Une véritable leçon pour le Roi d'Europe, dont la mythique enceinte a été plongée dans un profond silence par ce revers cuisant, le premier depuis 42 matchs en championnat.

Premier League

Manchester City prend la tête, sans éclat

Manchester City a battu sans grande marge le mal-classé Southampton (1-0) samedi pour prendre la tête de la Premier League aux dépens de Liverpool, attendu dimanche à Arsenal lors du choc de la 9e journée.

Au même moment, Aston Villa et Brighton ont laissé filer une victoire qui leur tendait les bras contre Bournemouth (1-1) et Wolverhampton (2-2).

Il y avait une belle occasion à saisir pour Manchester City et, comme souvent, les quadruples champions d'Angleterre en titre ne l'ont pas loupée, malgré la résistance du promu Southampton.

Haaland a fait céder la nouvelle lanterne rouge après moins de cinq minutes, avec sa puissance habituelle, en s'échappant du marquage et en reprenant à l'arraché un centre de Matheus Nunes (5e, 1-0).

La semaine de l'attaquant norvégien est

réussie: après son doublé, mercredi contre le Sparta Prague (5-0) en Ligue des champions, il a mis samedi derrière lui trois matches sans marquer en Premier League.

Nunes s'est aussi mis en valeur sur le côté gauche, trois jours après avoir réalisé deux passes décisives et converti un penalty face aux Tchèques.

Le Portugais offre décidément un plan C de qualité à son entraîneur Pep Guardiola, privé des ailiers Jack Grealish et Jérémy Doku sur blessure, en plus de Kevin De Bruyne, Rodri ou encore Kyle Walker.

"Nous sommes restés humbles et avons accepté qu'ils aient vraiment bien joué", a commenté l'Espagnol sur Sky Sports. "Ils ne se sont pas créés beaucoup d'occasions, mais nous avons dû déployer un effort incroyable pour récupérer le ballon", a-t-il dit.

Au classement, Manchester City s'empare de la première place avec 23 points en atten-

dant le déplacement de Liverpool (2e, 21 pts) à Londres pour défier Arsenal (4e, 17 pts), dimanche à 17h30.

Les "Gunnings", battus le week-end dernier pour la première fois de la saison, ont dû pousser un ouf de soulagement après avoir vu Aston Villa (3e, 18 pts) et Brighton (5e, 16 pts) laisser filer des points.

Aston Villa s'est fait rejoindre à 1-1 dans le temps additionnel sur une tête d'Evanilson (90e+6), vingt minutes après avoir l'ouverture du score signée Ross Barkley.

Autre déçu, Brighton a poussé son avantage à 2-0 à la 85e minute contre Wolverhampton avant d'encaisser deux buts tardifs de Rayan Ait-Nouri (88e, 2-1) et Matheus Cunha (90e+3, 2-2).

Les Wolves grappillent un deuxième point en neuf matches et laissent la dernière place à Southampton, lanterne rouge avec une seule unité au compteur.

Samedi, le match le plus spectaculaire a été remporté 4-3 par Brentford (9e, 13 pts) contre Ipswich à l'issue d'une rencontre indécise jusqu'au bout.

Ipswich a très bien débuté et mené 2-0 après un peu plus de trente minutes, avant de très mal terminer la première période. Il y a d'abord eu la sortie sur blessure de l'ailier Chiedozie Ogbene, puis deux buts encaissés en deux minutes (44e et 45e+1) avant la pause.

Le promu a concédé un nouveau but (51e, 3-2) et évolué à dix après l'expulsion de Harry Clark (69e), mais il a trouvé les ressources pour revenir à 3-3 à la 86e minute.

Malheureusement pour les "Tractor Boys", Bryan Mbeumo a mis fin à leur résistance acharnée grâce à penalty inscrit dans le temps additionnel (90e+6, 4-3).

Au classement, Brentford monte à la neuvième place tandis qu'Ipswich (17e) n'est qu'à un point au-dessus de la zone de relégation.

La 8^{ème} journée de Botola Pro D1, entre luttes acharnées et ascensions prometteuses

L'ouverture, vendredi soir, de la 8^{ème} journée de Botola Pro D1 a vu le Maghreb de Fès (MAS) et le Raja de Casablanca (RCA) se heurter dans une joute résolument équilibrée, un match nul (0-0) qui cache pourtant une intensité âprement disputée. Au stade Hassan II de Fès, l'expulsion de Federico Bikoro juste avant la mi-temps (45+4) a intensifié l'enjeu pour le Raja, réduit à dix dans une rencontre où chaque centimètre de terrain fut vigoureusement défendu. Cette parité a permis au MAS de coiffer provisoirement la première place aux côtés de la Renaissance Berkane, tandis que le Raja s'est installé à la 5^{ème} place.

Le même soir, le Moghreb Tétouan (MAT) célébrait une victoire triomphale contre le Chabab Mohammedia (SCCM) (3-0), une première victoire cette saison qui vient briser une série difficile. Grâce aux inspirations de Mohamed Kamal, Hamza Darai et Imad Errahouli, le MAT a offert à ses fans un moment de liesse et un espoir de renaissance. Pourtant, malgré ce succès d'ampleur, Tétouan reste englué dans les bas-fonds du classement avec 6 points, alors que le SCCM demeure lanterne rouge, affichant une saison plus que morose avec 1 seul point.

Le lendemain, le Difaa El Jadida (DHJ) et l'Union Touarga ont signé un autre match nul (2-2) sur la pelouse du Stade 18 Novembre à Khémisset. Dès la première minute, Khalid Baba ouvrait le bal pour le DHJ, mais la riposte de l'Union Touarga, survenue dans le temps additionnel de la première période (45+5) avec un but de Mouad Dahak, allait maintenir le suspense. En seconde période, Mustapha Sahd redonnait l'avantage au DHJ, mais un penalty transformé



par Amadou Dia Ndiaye dans les dernières secondes de jeu (90+8) scellaient la rencontre sur un nul palpitant. Les deux formations rejoignent ainsi le quintet occupant la 5^{ème} place avec 11 points, offrant un tableau compact et riche en suspense.

Loin de l'incertitude des nuls, le Hassania Agadir (HUSA) a survolé le COD Meknès, en l'emportant par un sans-faute (3-0). Jamal Ech-Chammakh, Katy Katalundi et Mohamed Bakhach ont successivement marqué, propulsant le HUSA à la 3^{ème} place avec 13 points, derrière les co-leaders. Ce triomphe témoigne de la montée en puissance de l'équipe gadrienne, tandis que le CODM lutte pour trouver un rythme, campant en 12^{ème} place.

Parallèlement, l'AS FAR et l'Olympic Safi (OCS) ont offert une confrontation où la stratégie défensive et l'art du contre ont primé. L'AS FAR a pris l'initiative avec un but de Mohamed Rabie Hrimat (26^e), mais Safi, égalisant à la 67^e grâce à Cheikna Samake, a démontré son courage et sa résilience. Ce match nul permet aux Militaires de rejoindre Agadir en haut du classement, tandis que l'OCS, malgré sa position délicate, préserve une combativité indéniable.

Enfin, la Renaissance Berkane (RSB) a consolidé sa position de leader en infligeant un revers au Wydad Casablanca (WAC) (1-0), grâce à une inspiration tardive d'Ayoub Khairi (75^e). Cette victoire permet à la RSB de se maintenir seule en tête avec 17 points, illustrant la régularité et la maîtrise qui en font un prétendant sérieux au titre cette saison. Le WAC, quant à lui, subit une saison en demi-teinte, et ce revers le relègue à une décevante 6^{ème} place.

M.A

Après les Bleues, Renard de retour en Arabie saoudite

"Je suis de retour": après son passage décevant à la tête de l'équipe de France féminine, Hervé Renard, déjà sélectionneur de l'Arabie Saoudite entre 2019 et 2023, retourne dans le royaume avec pour objectif de se qualifier pour le Mondial 2026.

Le Français, connu pour sa chemise blanche et son sourire ravageur, a signé avec les "Faucons verts" pour un contrat de deux ans, selon une source proche des négociations.

Il remplace l'Italien Roberto Mancini, qui a été démis de ses fonctions après la défaite à domicile contre le Japon (2-0) lors des qualifications pour la Coupe du monde 2026.

Le champion d'Europe avec l'Italie en 2021 avait dirigé la sélection après le départ de Renard et était sous contrat jusqu'en 2027.

Mais ses performances à la tête de l'équipe saoudienne ont déçu. En 18 matches avec l'entraîneur italien, les Saoudiens ont remporté sept victoires, fait cinq nuls et perdu six fois.

Pour tenter de se qualifier pour le prochain Mondial, la fédération saoudienne a donc décidé de rappeler Hervé Renard.

Contacté par l'AFP, le technicien a simplement répondu "c'est fait".

"Il y a eu une grande controverse sur son retour, mais le fait qu'il connaisse bien l'équipe a été décisif" pour le choisir, a déclaré la source proche des négociations, qui espère qu'avec lui l'Arabie saoudite "corrigerait le tir en qualifications" pour la compétition, à laquelle rêve de participer de nouveau Renard.

À plusieurs reprises depuis quelques mois, le Cannois, dont le contrat à la tête de l'équipe de France féminine courait jusqu'aux Jeux de Paris cet été, a indiqué vouloir diriger une sélection et participer au tournoi, qui se tiendra aux États-Unis, au Mexique et au Canada.

Avec la sélection saoudienne, le double vainqueur de la CAN (2012 avec la Zambie et 2015 avec la Côte d'Ivoire) avait signé un exploit en battant fin novembre 2022 l'Argentine de Lionel Messi (2-1) en phase de groupe de la Coupe du monde au Qatar.

Réouverture du mythique stade la "Casablancaise" après sa réhabilitation

Le lieu mythique de la capitale économique, le Stade "La Casablancaise" a rouvert samedi ses portes après sa réhabilitation, au grand bonheur des sportifs et de toutes les personnes ayant connu les heures de gloire de ce monument sportif.

Cette réouverture s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saïd Berrada, du Wali de la région de Casablanca-Settat, Mohamed Mhiddia, de la présidente du Conseil de la ville de Casablanca, Nabila Rmilil, ainsi que des élus et autres personnalités civiles et militaires.

Dans une déclaration à la MAP, Nisrine Loubarès, architecte chargée du projet, a indiqué que la réhabilitation de cette infrastructure sportive renommée a concerné la piste d'athlétisme ainsi que d'autres installations réservées à la gymnastique, outre l'aménagement d'un espace pour enfants et pour des disciplines comme le Judo et la Boxe, notant que la Casablancaise a été longtemps le lieu privilégié d'entraînement pour des champions nationaux dans différents sports.

Le président du directoire de la société Nationale de Réalisation et de Gestion des Equipements sportifs (SONARGES), Youssef Belqasmi s'est félicité, à ce propos, de la réouverture de cet édifice sportif mythique, avant d'ajouter qu'il représente une contribution importante à l'animation sportive et culturelle à Casablanca.

Il a fait savoir que la Casablancaise répond aujourd'hui aux attentes des sportifs tout en prévoyant des lieux dédiés aux activités culturelles, précisant que la gestion les missions

de gestion et de maintenance des locaux de ce stade ont été confiées à SONARGES conformément à une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et la commune de Casablanca.

De son côté, la Directrice régionale de la culture, Hafida Khouyi a fait état, dans le cadre de ce projet, de la rénovation du théâtre Abdessamad El Kenfaoui, la création de salles de lectures ainsi qu'une médiathèque, outre un espace dédié à la présentation des nouvelles éditions livresques et ce, dans le but de promouvoir la lecture chez les jeunes.

Autre déclaration à la presse, celle de l'ancienne championne olympique, Nawal El Moutaoukil qui a mis en avant le rôle de la Casablancaise dans la promotion du sport et la révélation de talents dans différentes disciplines, ainsi que la réalisation d'exploits dans les compétitions internationales.

A son tour, Aziz Daouda, ancien directeur technique à la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme a exprimé la joie qu'il ressent à l'occasion de la réouverture de ce stade, rappelant qu'il est à l'origine des prouesses réalisées par l'ancienne championne olympique Nawal El Moutaoukil, Malika Hadki, première athlète marocaine à avoir pris part aux Jeux olympiques à Munich en 1972 ou encore Fatima Fakir.

Et de conclure en rappelant que ce stade, construit dans les années 1930, a donné naissance à des champions et des championnes en gymnastique qui ont, aux côtés des gymnastes du club Al Fath de Rabat, formé la sélection nationale dans sa grande majorité.

Un livre retrouve la bibliothèque d'une école cent-treize ans après avoir été emprunté

Mieux vaut tard que jamais. En Angleterre, un livre a été rendu à la bibliothèque d'une école plus de cent ans après avoir été emprunté, rapporte la BBC. Il s'agit de l'ouvrage *Poetry of Byron*, remis à l'établissement St Bees, situé près de Whitehaven, dans le comté de Cumbria.

Il a été retrouvé dans la collection d'un couple résidant dans le Camarthenshire, au sud du Pays de Galles. L'homme qui l'a découvert, qui a préféré rester anonyme, voulait s'assurer que le recueil de poèmes soit remis à son propriétaire légitime. Une inscription portait le nom de l'ancien élève, Leonard Ewbank, l'adresse de l'école, et une date : le 25 septembre 1911.

Le directeur de St Bees, Andrew Keep, a déclaré que l'école était « honorée » d'avoir récupéré ce livre, précisant que Leonard Ewbank était mort au combat pendant la Première Guerre mondiale. « C'est incroyable de penser qu'un morceau de l'histoire de St Bees nous est revenu après toutes ces années



», s'est-il enthousiasmé, qualifiant l'histoire de Leonard Ewbank de « source d'inspiration » pour les étudiants.

Leonard Ewbank, né en 1893, a fréquenté cet établissement entre 1902 et 1911, avant de rejoindre le Queen's

College, à Oxford. L'école de St Bees a quant à elle ouvert ses portes il y a quatre cent trente ans. L'ancien combattant y est présenté sur le tableau d'honneur comme « un Anglais courageux, honnête et loyal ». D'après des recherches

menées par St Bees, Leonard Ewbank avait rejoint le 15^e régiment frontalier en 1915. Il avait été tué d'une balle dans la tête le 23 février 1916, et enterré au Railway Dugouts Burial Ground à Ypres, en Belgique.

Recettes

Jus d'amandes



Ingédients :

Pour le jus d'amande marocain traditionnel:
 1/2 verre d'amandes entières blanchies ou non
 - ou de poudre d'amande
 1,5 verre de lait froid
 1 c. à soupe de sucre ou de miel - ajuster au goût
 1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
 1 poignée de glaçons

Facultatif

1 goutte d'extrait d'amande ou d'arôme
 1 pincée de gomme arabique meska - réduite en poudre avec 1/4 c. à café de sucre

Pour le jus d'amande marocain sans lait et sans sucre:

6 dattes + / - selon votre goût en sucre
 500 ml d'eau bien froide
 2 c. à café d'eau de fleur d'oranger
 100 gr d'amandes en poudre

Préparation :

Préparer le jus d'amande marocain traditionnel: Placez les amandes blanchies ou non dans le bol du mixeur.

Mixez jusqu'à ce que les amandes soient une poudre fine.

Ajoutez un peu de sucre, et mixez encore une fois pour une poudre encore plus fine.

Ajouter le lait, le sucre au goût et l'eau de fleur d'oranger.

Mixez à grande vitesse pour bien mélanger.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des glaçons pour une boisson encore plus fraîche, de l'extrait d'amande et de la gomme arabique en poudre.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Préparer la version sans lait et sucre ajouté:

Lavez et dénoyotez les dattes,

Placez-les dans le bol du mixeur, et ajoutez assez d'eau pour couvrir les dattes (ne pas trop en mettre)

Mixez jusqu'à ce que la préparation soit bien homogène.

Ajoutez l'amande en poudre, le reste d'eau et l'eau de fleur d'oranger. Mixez encore.

Vous pouvez ajouter des glaçons et mixez pour une boisson bien fraîche.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Elle porte plainte pour le vol de ses plantes... c'était du cannabis

Courant septembre, une femme âgée d'une soixantaine d'années s'était rendue au commissariat de la commune française de Mende, pour déposer plainte. Elle avait expliqué aux policiers être régulièrement victime du vol de ses plantes.

Les fonctionnaires ont procédé à une rapide enquête qui a confirmé les vols... mais aussi la nature de la plante. La dame avait omis de préciser, lors de son passage au commissariat de la préfecture de la Lo-

zère, qu'il s'agissait de plants de cannabis.

Sommée de s'expliquer, elle a souligné qu'elle les faisait pousser à un usage thérapeutique. Les graines lui auraient été rapportées d'un voyage à l'étranger.

De victime, cette dame pourrait passer au statut de prévenue, puisqu'elle a été convoquée devant le délégué du procureur de Mende, dans le courant du mois de décembre. Quant aux plants de cannabis, ils ont été détruits.

